



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Circuit

www.ottiaq.org

L'OTTIAQ, DIX ANS DÉJÀ...

LE YENICHE • GOOGLE





LogiTerm® 2.0,

vosre outil de tous les jours

Pensé et créé par des professionnels de la traduction, LogiTerm vous apporte un aide véritable dans vos tâches les plus courantes.

Voici ce qu'en disent quelques-uns de nos clients :

"Apart from Termium, the GOT, and my own macros, LogiTerm 2.0 is the first computer-assisted translation tool that I actually use every day [...] Some of my clients like receiving a bitext of the translation, so LogiTerm enables me to provide added value to my product (1°). While I would purchase LogiTerm for the bitext feature alone, other tools like document and formatting and data conversion, have proven to be very handy."

Victor Loefer, M. Sc., C. Tran.®
VFL Translation Ltd.

• J'ai utilisé les options de dépouillement pour les termes et les phrases répétitives. Ce sont des outils très utiles [...] j'ai ensuite passé le texte à traduire dans la moulinette de la traduction [...] L'usage de remplacement automatique a permis de gagner près de 30 %, ce qui n'est pas rien [...] Bref, LogiTerm est un outil polyvalent et performant qui va se payer tout seul assez vite !

Michel Laliberté, trad. a.,
Traductions Michel Laliberté

« J'ai mis à peine quelques jours à atteindre l'efficacité de manipulation qu'il m'avait fallu des semaines (et quelles semaines!) à atteindre avec Trados. Bien sûr, j'en ai pas encore exploré toutes les facettes, mais il fait déjà partie de mes instruments de travail. Beau mariage de simplicité et d'efficacité.

Claudine Lavelle,
Services linguistiques VERBIS

• LogiTerm est la traduction ce que l'électricité est la vie de tous les jours : tous deux indispensables. La preuve? Essayez de vous passer pendant quelques heures!

Dani Parent, trad. a., Société Gamma Inc.

« Ayant eu des urgences à faire ces derniers jours, j'ai grandement apprécié la fonction bitexte de LogiTerm! C'est un outil vraiment très utile. »

Michèle Joly, trad. a., Société Gamma Inc.

• J'ai passé la journée dans LogiTerm vraiment. Le bitexte c'est absolument génial. »

Nathalie Lafleur, traductrice,
Société Gamma Inc.



Que de choses en dix ans...



Betty Cohen, trad. a.

Vous vous souvenez, en 1992, nous pensions que le télécopieur était l'ultime révolution, que ça allait déjà trop vite, qu'on ne pouvait plus faire mieux. Nous ne nous doutions pas de ce que les années 1990 allaient nous apporter.

Aujourd'hui, dix ans plus tard — et dix ans ne sont pourtant rien —, nous voilà informatisés, automatisés, internetisés, mondialisés, globalisés... En sommes-nous plus heureux? Je crois que oui.

En dix petites années, tous ces événements économiques et technologiques nous ont fait passer du statut de dictionnaire-à-deux-pattes à celui de professionnel de la communication entre les langues, de fer de lance de la localisation, donc de la mondialisation. Quant à nos conditions de travail, elles se sont nettement améliorées grâce aux outils dont nous disposons désormais. En effet, n'est-il pas plus agréable de faire ses recherches dans Internet, dans le confort de son bureau, plutôt que de passer des heures à la bibliothèque sans garantie de résultat? De taper sur quelques touches plutôt que de téléphoner à une dizaine de personnes pour obtenir le nom exact de cet organisme ou de cette loi? N'est-il pas réjouissant de retrouver si facilement ce texte qu'on a traduit l'année dernière — attendez... il y avait des bourgeons, ça devait être au printemps, où sont les dossiers d'avril dernier? Et de ne plus avoir à retraduire ces phrases si répétitives et de pouvoir les récupérer en un simple clic de souris? N'est-il pas agréable enfin de ne pas avoir à comparer manuellement ce texte de 50 pages auquel on a apporté des changements, mais on ne sait pas où?

Mais surtout, surtout, avez-vous remarqué que la traduction automatique n'est plus une menace, mais une alliée? Pourquoi? Parce qu'il suffit de répondre « faites un essai dans Internet ».

Aussi difficile que l'adaptation puisse paraître, ces dix années ont mis en valeur le travail du traducteur et, par là même, du terminologue et de l'interprète. Le besoin croissant de traduction a remis notre profession en valeur, et la « démocratisation » de la traduction automatique, tout en affirmant son utilité, a aussi révélé ses limites. Notre travail n'en est, à mon avis, que plus facile et valorisant.

Tout est rose donc? Non, bien sûr, car tout ceci n'est un qu'un début et ne deviendra que ce que nous, professionnels, en ferons. Beaucoup de choses restent à faire, car tout progrès pose des questions nouvelles.

Mais oublions, pour l'heure, les tracasseries quotidiennes, car nous sommes là pour fêter un autre progrès dans la profession, celui de notre reconnaissance officielle, acquise il y a dix ans. Là aussi, l'évolution s'est accompagnée de questions nouvelles auxquelles nous répondons tous les jours. Là non plus, ce n'est pas fini. Mais les progrès à ce jour sont tout à notre honneur, et nous ne pouvons qu'en être fiers.

Dossier

5

Il y a dix ans déjà que la Société des traducteurs du Québec devenait la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes du Québec — elle deviendra plus tard l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec. Cette entrée dans le système professionnel est le fruit de 20 ans de labeur. Et le travail se poursuit sans relâche puisque le privilège de devenir ordre professionnel a entraîné un accroissement des responsabilités.

Sur le vif

20

Un nouveau poste au Bureau de la traduction : le traducteur expert; Notes et contrenotes; les Échappées sur le futur.

Curiosités

22

Le yeniche, dont les racines remontent au Moyen-Âge, est un des parlers utilisés en Europe par les maraudeurs et les gens du voyage.

Des revues

23

La tronçature : un phénomène de notre temps; la fin d'une époque pour Ellipse; la psycholinguistique et l'intelligence artificielle.

Des livres

24

Le Vocabulaire des cooccurrents de la comptabilité; les Prix littéraires du Gouverneur général.

Pages d'histoire

28

Albertine Necker de Saussure a contribué à diffuser le romantisme en France grâce à sa traduction d'un ouvrage d'August Wilhelm von Schlegel.

Des techniques

30

LogiTerm, un de ces logiciels qui cherchent à pallier les déficiences des systèmes de traduction automatique et de mémoire de traduction.

Sur la toile

32

Une revue détaillée du moteur de recherche Google.

Classe affaires

34

De l'importance pour les langagiers de faire valoir leurs multiples atouts.

Traduction médico-pharmaceutique : le point de vue du client

Voilà qui fera plaisir à la coordonnatrice de notre dossier sur la traduction médico-pharmaceutique. Son propre patron apporte de l'eau à son moulin et à celui de la profession.

Depuis 1998, Berlex Canada a connu une croissance rapide et continue.

Cette croissance n'est évidemment pas le fruit du hasard. Notre plan stratégique, établi il y a plusieurs années, prévoyait l'arrivée de plusieurs nouveaux produits et l'adoption de nouvelles indications pour des produits existants, tant en neurologie qu'en oncologie, tant en santé des femmes qu'en imagerie diagnostique.

L'un des éléments essentiels de notre vision était de devenir une entreprise dédiée à sa clientèle. Notre président a fait part de cette vision à tous les employés, et nous avons rapidement réalisé l'importance de l'orientation vers la clientèle, tant interne qu'externe. Après tout, comment être dédié au client externe si on ne peut avoir la même attitude avec ses collaborateurs à l'interne? Et comment vivre cette culture dans le quotidien si les centres névralgiques de notre service à la clientèle interne sont offerts en impartition?

Nos services linguistiques constituent l'un de ces centres névralgiques. Notre industrie est fortement réglementée quant à la rigueur scientifique et au respect de consignes strictes dans toute communication jugée promotionnelle. Il faut toujours trouver le mot juste, la parfaite traduction médicale dans des secteurs très complexes comme la neurologie, l'oncologie, l'hormonothérapie, le traitement de l'acné, la contraception et l'imagerie diagnostique. Et que dire de la complexité de la terminologie dans les monographies! Comment trouver le mot qui plaira tant au pharmacien qu'au médecin et au chef de produit? Une mauvaise information comporte des

risques élevés : possibilité de réprimande de la part des autorités gouvernementales, et problèmes potentiels pour les médecins qui prescrivent nos produits et pour les patients qui les utilisent.

Pour les membres du Comité de direction de Berlex Canada, il allait de soi que le service de traduction devrait être assuré à l'interne. Nous faisons aussi dépasser les attentes de nos clients internes en offrant un service linguistique le plus complet possible : soutien à la qualité du français et de l'anglais, outils grammaticaux, validation des communications à l'interne et développement d'un bulletin trimestriel des employés. De plus, les services linguistiques ont consacré plusieurs années à superviser la mise en œuvre du programme de francisation de l'entreprise, qui a récemment obtenu son certificat de francisation.

Nous accordons une grande importance au travail interfonctionnel et au travail d'équipe, qui facilitent les rapports des services linguistiques avec des tiers. Nous n'avons pas à continuellement expliquer qui nous sommes et quelles sont nos attentes. Par ailleurs, lorsque le volume de travail ou une spécialité particulière le requiert, nous pouvons nous permettre d'envoyer des traductions à la pige puisque nos services linguistiques internes en gèrent la qualité.

Avec le recul, nous sommes heureux d'avoir pris la décision d'avoir un service de traduction à l'interne. En plus d'offrir des économies d'échelle intéressantes, si on compare avec l'impartition, il offre une excellente qualité de travail pour la plus grande satisfaction de nos clients, tant internes qu'externes.

Sylvain Morneau,

Vice-président, Finances et Administration
Berlex Canada inc.

Publié quatre fois l'an par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec


Circuit

Vice-président, Communications — OTTIAQ
Michel Buttiens


Direction **Rédactrice en chef**
Betty Cohen Gloria Kearns

Rédaction
Manon Bergeron (*Sur la toile*), Betty Cohen (*Silhouette, Sur le vif*), Didier Lafond (*Curiosités*), Solange Lapierre (*Des livres*), Benoît Le Blanc (*Classe affaires*), Marie-Ève Racette (*secrétaire du comité*), Éric Poirier (*Des revues*), Eve Renaud (*Notes et contrenotes*), Wallace Schwab (*Des techniques*)

Dossier
Betty Cohen

Ont collaboré à ce numéro
Nylda Aktouf, Murielle Arsenault, Diane Blais, Johanne Boucher, Renée Canuel-Ouellette, Pierre Cloutier, Véronique Décarie, Marie Guoin, Zélie Guével, Jean-François Joly, Bruce Knowlden, François Lanctôt, Diane McKay, Michel Lemay, Tania Nicolas, Nathalie Pérusse, André Sénécal

Direction artistique, éditique, prépresse et impression
Mardigrade inc.

 Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec
Aux grands mots, les grands moyens.

2021, avenue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : (514) 845-4411, Téléc. : (514) 845-9903
Courriel : circuit@ottiaq.org
Site Web : <http://www.ottiaq.org>

Publicité
Jennifer Durocher, Agence Tournesol
Tél. : (514) 398-9838 (221)
Téléc. : (514) 398-9800

Avis aux auteurs : Veuillez envoyer votre article à l'attention de *Circuit*, sous format RTF, sur disquette ou par courrier électronique.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

© OTTIAQ
Dépôt légal - 2^e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement
Membres de l'OTTIAQ : abonnement gratuit
Non-membres : 35\$ par année (40\$ à l'extérieur du Canada), toutes taxes comprises. Chèque ou mandat-poste à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ » (voir adresse ci-dessus).

 Deux fois lauréat du Prix de la meilleure publication nationale en traduction de la Fédération internationale des traducteurs.

**Nous aimons
vous lire.
Écrivez-nous
pour nous
faire part
de vos commentaires.**



2021, avenue Union, Bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : (514) 845-4411
Téléc. : (514) 845-9903
Courriel : circuit@ottiaq.org
Site Web : <http://www.ottiaq.org>

Dix ans déjà...

L'OTTIAQ a dix ans... déjà. Il semble qu'hier encore, nous allions à Québec rencontrer les représentants de l'Office des professions pour les convaincre que nous étions professionnels, sérieux... et dangereux! Parce que toute l'argumentation tenait à ce simple fait : étions-nous oui ou non dangereux pour le public?

Nous avons donc travaillé très fort et fait nos devoirs, prouvé qu'un traducteur non professionnel pouvait causer des préjudices, démontré que la Société des traducteurs du Québec disposait de tous les mécanismes et de la solidité nécessaires pour devenir un ordre professionnel en bonne et due forme, été tenaces et disciplinés.

Cela faisait 20 ans que notre dossier était devant l'Office. Nous avons déjà essayé un premier refus au début des années 1980. Mais loin de se décourager, le conseil d'administration et l'assemblée générale de la STQ ont décidé très vite de revenir à la charge. Nouvelle demande, nouveau mémoire, nouvelle argumentation, pour un titre réservé cette fois. Les dernières années précédant l'obtention du titre furent ponctuées de négociations, de rédaction, de re-rédactions, d'allers-retours à Québec, d'arguments avancés et réfutés. Annie Barnotti, rédactrice du mémoire avec votre humble servante, Richard Kromp, Diane Blais, Jean-François Joly, tous s'en souviennent.

Puis vint le jour de la consécration. Nous avons enfin réussi. Nous avons nos titres de traducteur agréé, terminologue agréé et interprète agréé. Nous avons donc nolisé un autocar pour nous rendre tous, le conseil d'administration de la STQ, à l'Assemblée nationale où nous étions invités à recevoir officiellement les lettres patentes de la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec. Quelle soirée et quelle aventure! Quelle émotion aussi!

Certes, l'événement n'a pas fait que des heureux, et le statut professionnel avait ses détracteurs. Mais l'assemblée générale avait exprimé un vœu majoritaire et elle était exaucée ce soir-là.

Cependant, une fois l'euphorie et l'état de grâce passés, il fallait se relever les manches et le faire, cet ordre! C'est là que sont apparus les immenses talents de réflexion et d'organisation de certains des membres du conseil d'administration qui se sont succédés, et des volontés inébranlables. C'est ainsi qu'en dix ans, un travail énorme a été accompli, un travail qui fait que nous sommes aujourd'hui mieux organisés que d'autres ordres plus anciens.

C'est ce travail que nous avons voulu souligner dans ce numéro. Nous avons demandé aux anciens de l'OTTIAQ de nous donner un témoignage de leurs préoccupations et de leurs réalisations. Ils l'ont fait, chacun à sa manière. Nous avons également, pour la petite histoire, tâché de savoir comment les choses s'étaient passées de l'autre côté de la barrière. Thomas Mulcair et Michel Sparer ont bien voulu nous répondre. Enfin, nous avons demandé aux anciens et aux nouveaux, dans les régions et dans nos bureaux, de nous dire leur sentiment. Voici donc un numéro témoignage, prospective, émotions et sentiments. ☺



par **Betty Cohen**, trad. a.

○
Le dossier de la STQ était devant l'Office des professions du Québec depuis de nombreuses années quand tout à coup une lumière est apparue au bout du tunnel. Cette lumière venait de Thomas Mulcair, alors président de l'Office. M. Mulcair, actuel député libéral du comté de Chomedey et leader adjoint de l'Assemblée nationale du Québec, a accepté de répondre à nos questions.

Propos recueillis par Betty Cohen, trad. a.



Un changement

Thomas Mulcair : les souvenirs

Circuit — La STQ a été très surprise de constater une ouverture de l'Office des professions du Québec après tant d'années. À quoi devons-nous ce revirement de situation ?

Thomas Mulcair — En grande partie à mon arrivée à la présidence de l'OPQ. J'avais été réviseur juridique à Winnipeg pour la traduction des lois du Manitoba et j'étais tout à fait conscient de l'importance d'une réglementation dans cette profession.

Le dossier de la STQ était devant l'Office des professions du Québec depuis très longtemps. J'ai donc apporté mes propres arguments, en insistant notamment sur le fait que le public consommateur de traduction n'était pas protégé car il n'avait aucun moyen de vérifier la qualité de la prestation du traducteur, surtout s'il ne connaissait pas la langue d'arrivée. J'ai aussi fait valoir l'omniprésence de la traduction dans la société québécoise et la nécessité, par conséquent, de réglementer la profession pour protéger le public. Dans mon esprit, la traduction des documents importants devait absolument être attestée par un professionnel.

Tout ça n'a pas été simple et a demandé un long travail des mentalités. Il a fallu sensibiliser, informer, faire comprendre l'importance de la traduction, sa place dans la société et les échanges, etc. Et il fallait prouver que l'absence de réglementation constituait un danger pour le public puisque c'est là la raison d'être de tout le système professionnel.

À cet égard, la STQ a réellement fait ses devoirs. Elle a su répondre à toutes nos demandes de renseignements et fournir des exemples convaincants. Nous l'avons fait revenir vingt fois sur le métier, chaque fois pour nous fournir de nouveaux exemples, répondre à nos préoccupations, nous renseigner davantage sur les réalités de la profession. Le principal argument auquel je me heurtais dans le dossier était le bilinguisme. On me disait que la majorité des gens étant bilingues au Québec, ils étaient en mesure de juger de la qualité d'une traduction. La STQ a pris le contrepied et a réussi à prouver que le bilinguisme en soi n'était pas une garantie de qualité et qu'il risquait, au contraire, de donner un faux sentiment de sécurité. Je ne me souviens plus très bien de l'argumentation, mais elle avait su convaincre mes collègues de l'OPQ.

C. — Mais au-delà des instances de l'OPQ, il y avait le ministre responsable, le Conseil des ministres, l'Assemblée nationale, le public...

T. M. — Vous avez raison, le processus est très long. Il faut en effet, pour qu'une profession soit reconnue, passer par les arcanes du Conseil des ministres, puis de l'Assemblée nationale. Il y a ensuite publication dans la *Gazette officielle* pour permettre au public de s'exprimer, et ce n'est qu'ensuite que les lettres patentes du

nouvel ordre sont établies. Pour vous donner une idée du temps, sachez qu'il y a eu trois changements de ministre responsable pendant l'étude de votre dossier.

À cet égard, M. Raymond Savoie, ministre responsable des professions, m'a manifesté un appui constant. Le premier ministre responsable du dossier, M. Claude Ryan, avait également été très sensible à la question et m'avait donné un signal très clair. L'étape de l'Assemblée nationale n'a donc pas été trop problématique.

Il faut aussi mentionner les facteurs objectifs : le fait que deux autres provinces du Canada avaient déjà accordé une reconnaissance professionnelle aux traducteurs. Le Québec ne pouvait pas être en reste.

C'est du public que sont venues les principales objections. Quelques traducteurs non membres de la STQ ont exprimé leur opposition à la création d'une corporation ou d'un ordre des traducteurs. En fait, ils craignaient de ne plus avoir de travail s'ils n'étaient pas membres, et nous leur avons expliqué qu'il s'agissait d'un titre réservé et qu'ils n'allaient pas être empêchés de travailler. Le reste était soumis aux lois du marché.

C. — La STQ avait effectivement révisé son dossier pour demander un titre réservé au lieu de l'exercice exclusif. Que se serait-il passé si elle avait insisté et réclamé l'exercice exclusif ?

T. M. — Elle ne l'aurait pas obtenu. Ce n'était ni dans les vues, ni dans les objectifs de l'Office des professions du Québec à l'époque et, comme je vous l'ai dit, il a fallu faire évoluer les mentalités. Faire admettre la création d'un ordre des traducteurs à titre réservé était déjà une tâche ardue.

C. — Justement, la STQ demandait la reconnaissance de trois professions, celles de traducteur, d'interprète et de terminologue. Nous avons été très surpris de constater que, si les trois titres avaient été réservés, les terminologues ne figuraient pas dans l'appellation de la nouvelle corporation...

T. M. — Je sais, et vous nous l'aviez fait remarquer à l'époque. En vérité, il était très difficile de prouver que la prestation d'un terminologue pouvait représenter un danger pour le public, et le titre a été accordé parce qu'il faisait partie de la demande depuis le départ. Il y avait aussi le fait que les terminologues n'étaient pas reconnus dans les autres provinces et ne figuraient pas non plus dans les dénominations. Mais vous me dites que la question est aujourd'hui réglée. Je suis heureux de l'apprendre.

Vous m'apprenez également que l'OTTIAQ a beaucoup progressé, que les règlements ont tous été établis et que les choses se sont bien passées. J'en suis heureux et très fier. Vous étiez déjà très bien structurés et j'avais confiance. Je tiens à dire à l'OTTIAQ et je ne peux l'exprimer mieux que dans ma langue : « You lived up to everyone's expectations. » ☺

de cap radical à l'OPQ

Michel Sparer : l'actualité

Circuit — Quelles personnes ou quels gouvernements ont influencé l'orientation de l'OPQ ?

Michel Sparer — Vous comprendrez qu'en tant que fonctionnaire de l'Office des professions, je ne puisse répondre en détail à une telle question. Disons simplement que les avis de l'Office sont le fruit d'analyses très rigoureuses dans le cadre desquelles l'organisme prête attention à tous les aspects pertinents de problématiques souvent fort complexes. La recommandation par l'Office au gouvernement de créer un ordre professionnel dans le domaine de la traduction est le résultat d'une conjoncture où la pertinence des arguments du milieu d'une part, et une bonne compréhension des réalités du domaine par les responsables de l'Office d'autre part ont mené à consacrer — au plus haut niveau — la nature professionnelle de ces activités et surtout, la nécessité d'assurer la protection du public dans un domaine important. La création d'un ordre professionnel est un événement rare. En effet, après la création de 38 ordres professionnels en 1973, ne se sont créés que 7 nouveaux ordres dans les 28 années qui ont suivi. C'est dire que la création voilà dix ans d'un ordre professionnel dans le domaine de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation est une étape significative pour ce domaine où le Québec a depuis longtemps montré la voie de l'excellence et du professionnalisme, notamment en en faisant une discipline bien représentée dans les programmes universitaires. Sur le plan personnel, permettez-moi de vous dire qu'enseignant la traduction à l'université depuis plus de 25 ans, j'ai vu avec plaisir dans la création de l'Ordre la réalisation des aspirations à la qualité et au professionnalisme dont tant d'étudiants, d'étudiantes et de professionnels m'avaient fait part au fil des années.

C. — Pouvez-vous nous parler du rôle et des principaux projets de l'Office ?

M. S. — L'Office des professions du Québec, pour simplifier, est un organisme gouvernemental de surveillance, qui depuis bientôt 30 ans travaille, avec les 45 ordres et leurs 270 000 membres, au perfectionnement des mécanismes de protection du public et à l'adaptation du monde professionnel à un monde en changement. C'est dans cet esprit qu'actuellement l'Office travaille, entre autres dossiers importants, à la mise en œuvre d'un plan de modernisation du système professionnel. Il est question par exemple de l'allègement et de la rationalisation de la réglementation professionnelle, du perfectionnement des outils de protection du public que sont la discipline et l'inspection professionnelle, de la révision des lois régissant la profession d'architecte et d'ingénieur, de nouvelles formes de regroupement pour l'exercice des

professions et de l'organisation professionnelle du domaine de la santé et des relations humaines — un secteur qui regroupe à lui seul plus de la moitié des professions régies par le *Code des professions*, notre loi-cadre. Sans compter d'autres dossiers plus généraux et tout aussi importants pour le fonctionnement quotidien du système professionnel. Tous ces dossiers sont en marche et livrent à bonne cadence des résultats intéressants et concrets. Mentionnons à titre d'exemple la *Loi sur les architectes*, dont la révision était tant attendue, ainsi que les dispositions sur l'exercice des professions en société où la formule retenue est intéressante si l'on pense à la complexité du problème initial : les professionnels pourront recourir à des formes modernes de regroupement, soit les sociétés en nom collectif à responsabilité limitée ou les sociétés par actions, et pourront ainsi se présenter favorablement face à un monde compétitif ouvert où leurs concurrents bénéficient déjà de ces facilités. Par contre, le public restera bien protégé : en effet, les ordres conservent un droit de regard et de réglementation sur ces modalités d'exercice et, chose importante, le professionnel restera personnellement imputable de ses actes.

Paris ne s'est pas fait en un jour, et les progrès que l'on vient d'évoquer montrent que les aspirations des professionnels, du public et des ordres sont écoutées et comprises à l'Office... aujourd'hui comme en 1992.

Ainsi, l'Office se veut à la fois l'organisme de vigilance que le législateur avait en tête en 1973, mais aussi le partenaire infatigable du monde professionnel en vue de donner et de maintenir au Québec un ensemble de ressources professionnelles marquées par la compétence, l'intégrité et l'ouverture sur le monde. ☺

J'AI VU AVEC PLAISIR
DANS LA CRÉATION DE
L'ORDRE LA RÉALISATION
DES ASPIRATIONS
À LA QUALITÉ ET AU
PROFESSIONNALISME
DONT TANT D'ÉTUDIANTS,
D'ÉTUDIANTES ET DE
PROFESSIONNELS
M'AVAIENT FAIT PART
AU FIL DES ANNÉES.

○
Nous avons également demandé à Michel Sparer, secrétaire général et Directeur de Communications à l'Office des professions du Québec, de nous dire comment les choses se sont passées et se passent encore. Voici ses commentaires.

**Propos recueillis
par Betty Cohen, trad. a.**



Le printemps de la jeune corporation

○
Première présidente officielle de l'OTTIAQ, Diane Blais a été la première à mesurer l'ampleur de la tâche. Comment a-t-elle vécu cela? Une tranche de vie... et de travail.

par Diane Blais, trad. a.

Printemps 1992, la Société des traducteurs du Québec (STQ) passe à l'histoire et devient la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec (CPTIAQ), connue maintenant sous le nom d'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ). La STQ qui désirait la reconnaissance professionnelle depuis environ 20 ans l'obtient enfin. Alléluia, j'ai atteint mon objectif et, par surcroît, j'en deviens la première présidente!

J'étais jeune étudiante à l'université lorsque certains membres de la STQ ont commencé à déployer des efforts en vue d'obtenir la reconnaissance professionnelle pour les traducteurs, terminologues et interprètes. Cela me faisait une vive impression, et je me disais qu'une fois diplômée, j'allais exercer une profession, particulièrement après avoir voulu être médecin ou psychologue, deux professions déjà bien établies. Or, les années 1980 arrivent et je suis toujours traductrice « non reconnue ». Dans le cadre de ma carrière au sein d'un cabinet d'experts-comptables et de conseillers en gestion, j'étais devenue directrice du service de traduction et on m'avait nommée chef d'équipe, titre qui avait toujours été réservé aux comptables agréés. Je me mets donc à vouloir faire reconnaître le traducteur comme un professionnel au même titre qu'un comptable au sein d'Ernst & Young (société connue à ce moment-là sous le nom de Caron Bélanger Clarkson Gordon). Mission accomplie! Je décide alors de devenir plus active auprès de la STQ dans le but de faire la promotion du statut professionnel de mes collègues traducteurs, terminologues et interprètes.

Vers la fin des 1980, je suis nommée associée du cabinet Ernst & Young et je siège au conseil d'administration de la STQ avec nul autre but en tête que de faire avancer la profession, ma profession. J'ai mis tous mes contacts et toute mon ardeur au service de mes collègues et voilà que notre dossier, vieux de 20 ans, aboutit enfin. De nombreux membres émérites de la STQ y avaient travaillé, et nous nous en sommes tous réjouis.

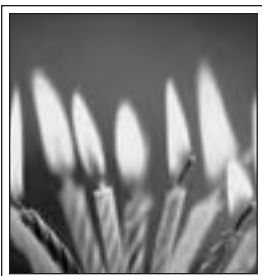
Entourée d'une équipe dynamique qui connaissait bien tant les rouages de la STQ que ce qui nous attendait comme corporation professionnelle, j'accepte la présidence de la CPTIAQ au printemps 1992. L'équipe est considérée comme le Bureau provisoire jusqu'à ce que des élections puissent avoir lieu, soit à l'automne 1993. Je tiens à ouvrir une parenthèse pour remercier chaleureusement les membres de ce Bureau qui m'ont si bien épaulée à un moment décisif pour notre profession, car il fallait démontrer que nous étions à la hauteur des attentes du public, du gouvernement et des membres : Christian Després, André Desrochers, Marie Bouchard, Claire Stein, Michèle Béliveau, Claude Richaud, Pauline Prince, Nathalie Pérusse, Lucie

Donati-Daviault, Monique Martel, Don Gilmore et Lise Gauthier, sans oublier les administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec, Pierre Carrier, Laval Cloutier et Monique Grisé.

Les traducteurs, terminologues et interprètes sortaient de l'anonymat. Ils pouvaient enfin faire valoir leur travail, être considérés au même titre que les collègues de l'entreprise (comptables, ingénieurs, gestionnaires...) pour ceux qui étaient dans un service de traduction, ou être tenus pour des entrepreneurs dans le cas des autonomes. Le gouvernement du Québec, représenté par le Ministre responsable des lois professionnelles, Raymond Savoie, nous ouvre grands les bras; l'Office des professions, présidé alors par Thomas Mulcair, nous accueille avec enthousiasme, et le Conseil interprofessionnel du Québec, dont la présidente était Sylvie de Grandmont, exprime l'admiration des membres du Conseil pour la détermination et la volonté dont nous avons fait preuve pour faire partie du système professionnel du Québec. Bravo! Mais la fête est finie.

En devenant corporation professionnelle, la CPTIAQ a accepté le mandat d'assurer la protection du public avec tous les devoirs et toutes les obligations que cela comporte. Elle doit notamment procéder à la rédaction de son *Code de déontologie* et de tous ses règlements conformément au *Code des professions*, mais voilà que le système professionnel du Québec est en train de vivre un tournant dans son histoire. Entre autres choses, le système est entièrement réformé, le *Code des professions* est complètement révisé, le gouvernement présente un projet de loi dont le but est de transférer aux professionnels le fardeau du système de contrôle en finançant au moyen d'une cotisation supplémentaire le fonctionnement de l'Office des professions du Québec. Et la CPTIAQ se doit de participer aux débats. Elle se fait donc entendre en commission parlementaire.

En même temps, la CPTIAQ poursuit ses activités à l'intention des membres, se conforme au *Code des professions* en présentant ses règlements, l'un après l'autre, se rend en commission parlementaire, crée la fonction de syndic, accroît la visibilité des traducteurs, terminologues et interprètes, gère le quotidien, recrute de nouveaux membres, se penche sur l'examen d'agrément ou plutôt son remplacement par un dossier d'agrément, raffine son programme de perfectionnement, structure la section des interprètes judiciaires, poursuit ses activités auprès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, et j'en passe. Heureusement, la STQ était fort bien organisée, et cette rigoureuse discipline nous a bien servis. Mes fonctions d'associée me demandaient déjà une cinquantaine d'heures par semaine. J'avais prévu consacrer environ 20 heures par semaine à la CPTIAQ



compte tenu qu'il s'agissait de sa première année d'existence. En réalité, la CPTIAQ a exigé plutôt 35 heures par semaine de mon temps. Mon mandat, qui s'est échelonné du printemps 1992 à l'automne 1993, a été pour ainsi dire mon temps de loisir.

En fait, la seule chose que je déplore, c'est que les traducteurs, terminologues et interprètes n'ont pas réellement su miser sur leur titre professionnel pour s'imposer dans le monde des affaires, sauf quelques exceptions, bien entendu. L'occasion leur était servie sur un plateau d'argent, mais l'esprit d'entrepreneuriat n'a pas été assez fort. Dans certaines entreprises

encore, le traducteur est considéré comme quelqu'un qui tape un texte dans une autre langue; bon nombre de traducteurs, de terminologues et d'interprètes ne se font pas rémunérer comme des gens de profession. Nous avons un rôle important à jouer dans la protection du public, particulièrement dans un contexte où il n'y a pour ainsi dire plus de frontières.

Nous sommes les messagers de la mondialisation, soyons-en fiers. Le temps de notre jeune âge est écoulé; nous sommes mûrs pour une reconnaissance professionnelle.

Joyeux dixième anniversaire! ☺

La visibilité du titre : nécessité absolue

Je me souviens encore distinctement de ma nervosité et de mon angoisse quand j'ai ouvert « la » lettre tant attendue de la part de la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec (CPTIAQ). Je me rappelle aussi la joie et la fierté que j'ai ressenties en lisant que j'avais réussi l'examen d'agrément et que je pourrais dorénavant me servir du titre de traductrice agréée. J'avais l'impression d'être devenue une « vraie » traductrice puisque même mes pairs m'accordaient le droit et le privilège de me servir d'un titre réservé. J'étais maintenant membre à part entière des « professionnels de la traduction ».

J'ai immédiatement fait imprimer de nouvelles cartes professionnelles portant la mention « traductrice agréée » et « Certified Translator ». J'ai ajouté l'abréviation « trad. a. » ou « C. Tr. » à ma signature dans toutes les lettres que j'envoyais à mes clients ou à des clients potentiels. J'ai annoncé à ma famille et à mes connaissances que je faisais maintenant partie des traducteurs les plus compétents du Québec.

Mais, quelle ne fut pas ma surprise de constater que nombre de mes collègues ne se servaient pas de leur titre et, surtout, que ce dernier ne signifiait rien aux yeux des dirigeants des entreprises que je sollicitais pour leur offrir mes services.

Pendant plus de 15 ans, avant de me tourner vers la traduction, j'ai travaillé dans le domaine du marketing et de la publicité. J'y ai appris l'importance de faire valoir ce que le grand gourou américain, David Ogilvy, appelait *Unique Selling Proposition*. De fait, tout spécialiste du marketing qui se respecte essaie de trouver une proposition exclusive de vente pour son produit lorsqu'il le met en marché. Mais alors, pourquoi les traducteurs, interprètes et terminologues agréés, qui disposaient d'un argument unique les démarquant des autres, ne le faisaient-ils pas valoir? Il m'apparaissait essentiel de proclamer énergiquement les différences qui séparent les membres agréés de l'OTTIAQ de ceux qui ne le sont pas.

Mais pourquoi faire valoir notre titre?

Tout simplement parce que, tout comme ceux qui vendent de la lessive, des voitures, des services de télécommunications, etc., nous vivons dans un monde concurrentiel. Et, dans la réalité commerciale qui nous entoure, les mandats sont accordés à ceux qui peuvent offrir une valeur ajoutée, un sceau de qualité. Mais, à quoi bon payer pour obtenir ce sceau de qualité si personne n'en connaît la valeur? À quoi bon payer notre cotisation à l'OTTIAQ si personne ne sait que notre titre est garant d'une valeur incontestable : la compétence.

Voilà pourquoi, en 2000, l'OTTIAQ a conçu et lancé une campagne publicitaire qui visait à faire connaître le titre et les compétences du traducteur agréé aux gens d'affaires du Québec. Cette campagne s'est poursuivie à moindre échelle l'année suivante. Malheureusement, l'Ordre n'a pas les moyens de soutenir financièrement ce genre de campagne à long terme. Chacun de nous doit donc prendre la relève. Comment? En utilisant fièrement notre titre, en faisant valoir la valeur ajoutée qu'il nous confère, en incitant les traducteurs qui ne sont pas membres de l'Ordre à le devenir.

Notre proposition exclusive de vente, c'est la garantie de protection que nous offrons à nos clients et à nos employeurs. Garantie qui provient des modalités d'agrément, de l'inspection professionnelle, du programme de formation continue, des recours dont disposent les clients lorsqu'ils ne sont pas satisfaits du travail fourni par un membre de l'Ordre. Ces points sont importants... nous nous devons de les faire connaître.

Nous devons arborer notre titre pour nous démarquer des dizaines de milliers de traducteurs qui, comme nous, cherchent à obtenir une part du marché de la traduction. J'y crois encore et je continue de prêcher par l'exemple. Je crois fermement en cette philosophie : *When you've got it, flaunt it!* ☺

○
*La réglementation
établie, il fallait
assurer la
visibilité du titre.
Marie Gouin a
enfourché ce
cheval de bataille,
convaincue de son
absolue nécessité.*

par Marie Gouin, trad. a.



La réglementation, un défi intellectuel et humain à la fois

○
Bruce Knowlden
a eu la tâche,
ingrate s'il en est,
de mettre en place
les règlements
fondateurs de
l'Ordre. Il a
accepté, pour
Circuit de relater
l'aventure.

par Bruce Knowlden, trad. a.



Devenir un ordre professionnel n'est pas une entreprise aisée. Entrer dans le système professionnel québécois exige que l'on mette en place un grand nombre de règlements. Outre le *Code de déontologie*, qu'il fallait mettre à jour, il a fallu des règlements pour régir les activités de l'Ordre (la Corporation à l'époque), la pratique des membres, la formation et la délivrance des permis. Les dirigeants de la nouvelle corporation ont donc décidé de procéder par étape et de mettre à contribution l'expertise et l'expérience des comités et de tous les membres.

Quelques règlements étaient du ressort du Bureau de l'Ordre, mais la majorité devait passer par tout un processus d'approbation. Le comité sur la réglementation, en collaboration avec la permanence et après consultation des membres, rédigeait alors un projet qui était ensuite soumis au conseiller juridique de l'Office des professions pour commentaires — et il y en avait inévitablement. Après révision et obtention de l'aval du Bureau, le projet retournait à l'Office des professions, qui avait le soin de le soumettre au Secrétariat à l'allègement réglementaire, et ensuite au ministre responsable des lois professionnelles pour présentation à l'Assemblée nationale. Le cheminement était à peu près celui-ci, et inutile de dire qu'il prenait du temps.

L'Ordre a donc commencé par deux règlements d'ordre administratif (sans jeu de mots), soit le *Règlement sur les affaires du Bureau*, le *comité administratif et les assemblées générales de l'Ordre professionnel des traducteurs et interprètes agréés du Québec* et le *Règlement sur les élections au Bureau de l'Ordre professionnel des traducteurs et interprètes agréés du Québec*. Dès lors, les instances étaient en place pour assurer le bon fonctionnement de l'organisation. C'était en 1993.

Parallèlement, le comité sur la réglementation travaillait fort à la mise à jour du code de déontologie, et le (nouveau) *Code de déontologie de l'Ordre professionnel des traducteurs et interprètes agréés du Québec* fut adopté en 1994. Le *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'Ordre professionnel des traducteurs et interprètes agréés du Québec* était un peu plus difficile à rédiger. C'était quelque chose de nouveau. Toutefois, en s'inspirant de règlements semblables d'autres ordres professionnels, un règlement correspondant à notre réalité fut également adopté en 1994.

C'est là que l'histoire se corse. Le moment était venu de parler de tenue des dossiers et des cabinets de consultation, d'inspection professionnelle et d'assurance responsabilité. Ho! les moteurs! L'Ordre n'allait pas dire à ses membres où classer leurs documents,

et personne n'allait fouiller dans leurs affaires! En plus, il faudrait une assurance responsabilité! Voyons, personne ne traîne les traducteurs en cour! Après beaucoup de discussions et de débats, les membres commençaient à s'apercevoir que la reconnaissance professionnelle comportait autant de responsabilités que de privilèges — sinon plus.

Néanmoins, le *Règlement sur le comité d'inspection professionnelle* fut adopté en 1995. Il faut reconnaître qu'il fallait quelques années pour mettre sur pied un programme d'inspection professionnelle qui répondait aux besoins des membres sans susciter de craintes. Finalement, le *Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des traducteurs et interprètes agréés du Québec*, adopté en 1997, sert aujourd'hui de guide, surtout à ceux qui se lancent en affaires pour la première fois. Et l'assurance responsabilité? Eh bien, on est professionnel ou on ne l'est pas.

That was the easy part! Il fallait à présent se pencher sur la formation et les conditions d'agrément, ou « les conditions et modalités de délivrance des permis » (en plus, il fallait apprendre un autre langage). L'Ordre avait un peu devancé les choses en créant un comité de la formation composé de représentants de l'Ordre, des universités et du ministère de l'Éducation bien avant l'adoption du *Règlement sur le comité de la formation des traducteurs, interprètes et terminologues agréés* en 2000. Le travail de ce comité a permis à l'Ordre de bien analyser la formation offerte au Québec. Cela était important, puisque la formation allait jouer un rôle clé dans l'agrément.

Depuis des années, l'examen uniformisé du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada était la seule voie vers l'agrément. Il suffisait de réussir cet examen pour se prévaloir du titre de traducteur, terminologue ou interprète agréé. Mais l'Office des professions nous obligeait à parler de baccalauréat spécialisé, d'agrément sur dossier, de normes d'équivalence et de grille de compétences. La discussion fut longue et ardue. Nous attaquions le sacro-saint examen du CTIC et renversions toutes les convictions des membres les plus dévoués parmi nous. Il a fallu entreprendre un long travail d'explication et de persuasion. Le *Règlement sur les catégories de permis*, le *Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis* et le *Règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec* ont enfin été adoptés en 1998. Ensemble, ces trois règlements constituent le fondement d'un système d'agrément axé sur la formation universitaire et l'expérience professionnelle attestée. ☺

Chère vieille STQ,

Il y a dix ans, nous avons quitté la maison natale que tu étais pour ceux d'entre nous qui constituent aujourd'hui les « forces mûres » de l'OTTIAQ. Nous avons atteint un but, gagné un nouveau statut. Mais en mettant la clé sous ta porte, nous avons quitté une chaleur dont il fait bon se souvenir.

En 1967, tu fus le lieu de rassemblement choisi par les trois associations qui se partageaient alors les allégeances des traducteurs au Québec. Quand je t'ai connue en 1970, je n'ai trouvé chez toi nulle trace de passivisme. L'avenir occupait les pensées de ceux que l'on allait bientôt appeler les Estéquois.

Tu étais née d'un besoin d'affirmation. Il était important pour les traducteurs de se côtoyer pour confirmer leurs intuitions individuelles. Il leur fallait entendre dire par d'autres qu'ils avaient raison de chercher à mieux pratiquer leur profession et de prétendre à plus de considération.

Les Estéquois trouvaient plaisir à travailler ensemble. Rares étaient ceux qui n'avaient pas eu l'occasion de faire quelque chose pour leur association, et pour bon nombre, le temps ne comptait pas. On m'a raconté les corvées de secrétariat des années 60 : dans les modestes locaux du boulevard Saint-Joseph, des bénévoles passaient des heures à plier, insérer et timbrer. J'ai connu les réunions du conseil et des comités qui duraient une longue soirée et que plusieurs valeureux allongeaient encore en allant prendre le verre de l'amitié et rêver ensemble à l'avenir de leur profession. Ces « post-réunions » ont dû hausser le chiffre d'affaires de plusieurs établissements aux alentours de l'immeuble du 1010, rue Sainte-Catherine, où pendant les années 70 et 80, ton secrétariat permanent en expansion s'est mis à jouer au yo-yo entre les étages.

Oui, nous avons un besoin puissant de nous connaître, et en cela, tu nous as bien servis.

Nous voulions aussi nous faire reconnaître, devenir une profession respectée pour la compétence et la fiabilité de ses membres. Cet objectif commun, nous l'avons poursuivi avec énergie, parfois avec maladresse, toujours avec ferveur.

Nous t'avons bousculée un peu, chère vieille maison, pour bâtir quelques pièces nouvelles, lors de la deuxième phase de fusion, celle qui a rassemblé les traducteurs, les terminologues et les interprètes. Lorsque l'on voit combien s'éternisent les querelles de clôtures entre des professions voisines dotées d'ordres distincts, on peut se dire que ce fut là l'une des choses que nous avons pu faire au bon moment, grâce à la souplesse de tes structures.

Tu nous as permis d'occuper le terrain et de profiter de la poussée des vagues successives du développement du Québec. Ainsi, nous avons, sous ta bannière, multiplié les colloques avec l'Office de la langue

française et d'autres groupes aux premiers temps de l'effort de francisation.

Partisans acharnés ou adversaires discrets de la constitution d'un ordre professionnel, nous partagions la volonté d'agir en tout avec la même conscience qu'une profession reconnue. Galvanisés par ce désir, nous avons une cohésion peu commune, bien qu'il ne fût pas encore à la mode de renforcer la personnalité des groupements humains en gravant dans le marbre leur mission, leur vision et leurs valeurs.

Dix ans après l'obtention de notre nouveau statut, nous avons gagné en maturité et en savoir-faire. Le secrétariat de l'OTTIAQ, par exemple, est incomparablement plus efficace et plus rapide que le régime du bénévolat tous azimuts d'antan. J'ai pu voir au sein d'un

J'AI CONNU LES RÉUNIONS
DU CONSEIL ET DES
COMITÉS QUI DURAIENT
UNE LONGUE SOIRÉE
ET QUE PLUSIEURS
VALEUREUX
ALLONGEAIENT ENCORE
EN ALLANT PRENDRE
LE VERRE DE L'AMITIÉ
ET RÊVER ENSEMBLE
À L'AVENIR DE LEUR
PROFESSION.

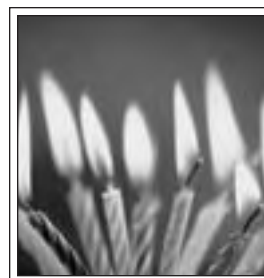
comité de travail ces deux dernières années combien les réunions sont structurées et coordonnées avec le travail de base fait par les permanents. On n'y perd vraiment pas son temps... peut-être pas assez pour se faire des amitiés profondes.

De toute évidence, l'Ordre nous donne plus d'aplomb dans la société, mais son caractère officiel nous prive en bonne partie du vaste droit à la spontanéité et à l'erreur dont nous jouissions en tant que simple association.

Chère vieille STQ, lieu des enthousiasmes, des espoirs et des quelques chagrins de l'adolescence de notre profession, nous avons dû t'abandonner pour vivre notre maturité, nous gardons de toi un tendre souvenir. ☺

○
*Nostalgie, quand tu nous tiens!
L'avènement de l'Ordre, s'il a suscité bien des fiertés, a également causé des peines aux « anciens » de la STQ. Le cadre rigide imposé par la réglementation a relégué au second plan tout l'aspect humain de l'association.
Jean-François Joly, avec sa vivacité d'esprit habituelle, a su exprimer les sentiments de nombreux autres.*

par Jean-François Joly, trad. a.



Un peu de prospective

○
Fêter un anniversaire, c'est bien; savoir vers quoi on s'oriente, c'est mieux.
 Circuit a demandé à l'actuelle présidente de l'OTTIAQ, Johanne Boucher, de nous donner une idée ce que l'avenir nous réserve du côté professionnel.



par Johanne Boucher, trad. a.



Quand on accepte de présider aux destinées d'un ordre professionnel, c'est qu'on croit fermement que cet ordre a de l'avenir. Vous ne vous étonnez donc pas que je veuille profiter de ces lignes pour faire un peu de prospective. Nostradamus a beau avoir prédit bien des événements marquants, je ne crois pas qu'il aurait pu prévoir comment notre pratique professionnelle allait évoluer. Je ne prétends pas lire dans les boules de cristal, mais je voudrais quand même tenter de décrire ce que les stratégies et activités que l'Ordre met en œuvre devraient produire comme résultats. Rappelons avant tout quelles sont ces stratégies. La première est centrée sur l'adaptation de nos professions aux nouvelles réalités du marché; la seconde mise sur la mobilisation des forces vives pour assurer l'éclosion de la relève et le rapprochement avec les autres intervenants des industries de la langue.

Au Québec, tous les ordres professionnels partagent le même mandat, celui d'assurer la protection du public. Or, M. Claude-Denys Fluet¹, économiste mandaté par le gouvernement québécois, a présenté à tous les ordres membres de l'Office des professions du Québec un cadre d'analyse des bénéfices nets du système professionnel. Dans cette étude, M. Fluet souligne que « l'objectif des réglementations professionnelles est d'assurer la *protection du public*, c'est-à-dire de le prémunir contre les préjudices physiques, psychologiques ou financiers pouvant découler de la consommation de services professionnels ». Nous avons une *obligation d'information*. Nous devons faire connaître au public, par tous les moyens dont nous disposons, les avantages de faire affaire avec des traducteurs agréés, des terminologues agréés ou des interprètes agréés. Toutes les phases de notre campagne de publicité visent cet objectif précis. Toutes les activités de représentation auxquelles les ambassadeurs de l'Ordre participent contribuent à faire valoir la compétence de nos membres et notre engagement à promouvoir la qualité de la communication.

C'est également dans cette optique que nous avons développé notre stratégie d'adaptation. Elle vise à donner à nos membres non seulement les outils dont ils ont besoin pour faire face aux nouvelles réalités du marché, mais aussi des outils d'information. Cette stratégie est soutenue principalement par les activités du secteur des Affaires professionnelles. Parmi les projets en cours, je voudrais citer l'élaboration d'un guide des normes de pratique pour chacune de nos professions. D'ici un ou deux ans, tous nos membres pourront s'appuyer sur ces documents pour faire valoir, auprès des donneurs d'ouvrage et des consommateurs potentiels de leurs services, dans quelles et à quelles conditions ils sont prêts à offrir les services professionnels attendus. Ces guides s'ajouteront à nos grilles de compétences et à notre code de déontologie,

qui encadrent déjà certains aspects de nos pratiques. Ils serviront aussi à orienter les nouveaux venus dans leur cheminement de carrière. Enfin, ils seront utiles aux discussions que nous entretenons avec les universités et le gouvernement sur les besoins précis en matière de formation initiale.

Parlant de formation, permettez-moi de faire un lien entre celle-ci et la relève, car c'est précisément l'objet de notre deuxième stratégie. Nous prévoyons que c'est par la mobilisation de nos membres actuels et potentiels, des finissants et des candidats à l'agrément que nous arriverons à susciter l'intérêt nécessaire à l'inscription d'étudiants de plus en plus nombreux dans les différents programmes universitaires reconnus et ouvrant droit à l'agrément. Dans certaines universités, l'augmentation de l'intérêt est un phénomène tangible. Publié en janvier 2002, le rapport de la Commission des universités sur les programmes de traduction et de linguistique confirme une tendance très nette à l'augmentation du nombre de demandes d'admission aux divers programmes universitaires en traduction. Cet accroissement de l'intérêt est une conséquence directe de la hausse considérable de la demande sur le marché de la traduction au Canada et ailleurs dans le monde.

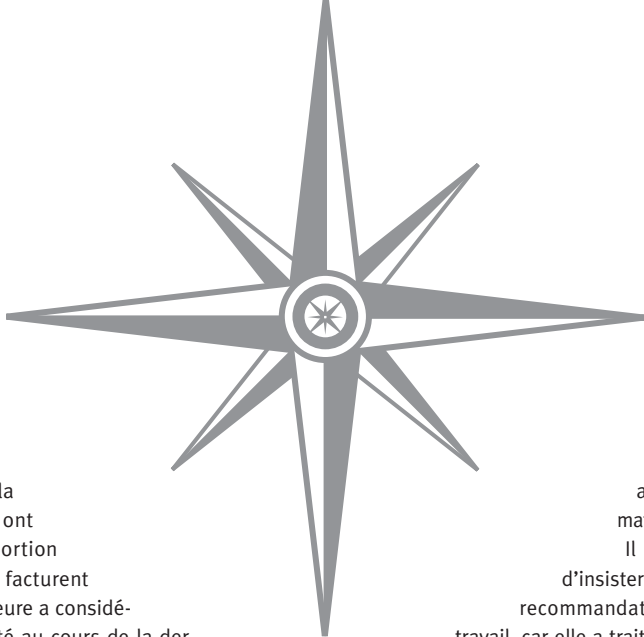
Il semble donc que les séances d'information présentées par les professeurs des universités qui offrent des programmes de traduction, d'interprétation ou de terminologie, et les ambassadeurs de notre Ordre auprès des conseillers d'orientation et des étudiants du secondaire et du collégial, portent fruit. Ces activités de représentation sont des investissements à long terme dont nous n'avons pas les moyens de nous passer, et c'est pourquoi l'Ordre profite de chaque occasion qui lui est offerte.

En outre, nous avons un message des plus attrayants à transmettre : notre secteur d'activité se porte bien. La demande connaît une croissance soutenue en raison de l'essor des communications planétaires, conséquence de la mondialisation et de l'omniprésence d'Internet entre autres phénomènes. Dans une réflexion récente sur le plurilinguisme et la mondialisation, André Clas² rappelle que le traducteur a un rôle de premier plan à jouer pour assurer la survie des langues autres que l'anglo-américain, devenu *lingua franca* incontestée. C'est par sa capacité à transposer les textes dans les langues maternelles des usagers que le traducteur participe activement à la diffusion des travaux de recherche et à la recherche elle-même. Il est donc des aspects de la mondialisation qui favorisent l'intégration et le développement, et nos professions y trouvent leur utilité.

Les perspectives d'emploi sont variées et, d'après les données du sondage 2000 sur la tarification auprès de nos membres, les tarifs au mot et horaires

Johanne Boucher est directrice des services de traduction d'American Express et présidente de l'OTTIAQ.

π



sont en hausse. Les résultats de ce sondage mettent aussi en lumière un phénomène important pour l'avenir de nos professions, car il influence la perception qu'en ont les gens : la proportion de répondants qui facturent leurs services à l'heure a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, de 48,9 % qu'elle était en 1992 elle est passée à 68,7 % en 2000. Si nous voulons être considérés comme des professionnels à part entière, nous devons faire valoir notre formation, nos compétences et notre expérience. La facturation horaire est un moyen de faire passer ce message. Elle permet également de tenir compte du véritable travail effectué dans les cas d'utilisation d'outils technologiques comme les mémoires de traduction, entre autres, et dans les cas où la complexité d'un texte avait été sous-évaluée ou surévaluée. Nous arriverons ainsi à établir et à maintenir des relations harmonieuses avec nos clients tout en promouvant la valeur de notre pratique professionnelle.

Par ailleurs, le système professionnel québécois aussi évolue, et à l'instigation du ministre responsable de l'application des lois professionnelles, des chantiers qui remettent en question certains aspects clés de ce système ont été mis sur pied. À la fin de 2001, le groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines a soumis son rapport d'étape³. Dans ce rapport, le groupe recommande des mesures spécifiques aux secteurs visés, mais aussi des mesures systémiques dont pourraient profiter l'ensemble des ordres. Or, nous avons noté avec beaucoup d'intérêt la recommandation suivante :

(R5) Que toute personne dûment formée à l'exercice d'une profession et qui possède les qualifications requises ait l'obligation d'appartenir à l'ordre professionnel qui régit cette profession, afin de pouvoir l'exercer.

Le groupe suggère également ce qui suit :
(S2) Que les conventions collectives et les politiques d'embauche et de maintien en emploi tiennent compte de la règle de l'appartenance obligatoire.

Comme vous le constatez, la réflexion sur la problématique des ordres à titre réservé est bien amorcée et, enfin, la volonté de donner à ces ordres les moyens de remplir leur mandat anime toutes les discussions auxquelles le CIQ est partie. Imaginez comment l'OTTIAQ pourrait utiliser les rentrées supplémentaires tirées des nouvelles adhésions pour mieux encadrer la

pratique, pour développer davantage ses outils de formation continue et d'intégration de la relève et pour faire valoir les trois professions auprès des consommateurs de nos services.

Il me paraît important d'insister aussi sur une autre recommandation du groupe de travail, car elle a trait à la réserve d'actes

dans les secteurs de la santé et des relations humaines. En fait, le groupe souligne, en toute logique, que si le gouvernement a accepté de créer les ordres professionnels, c'est parce qu'il voyait, dans chacun des champs de pratique, le danger que la prestation de certains actes représentait pour le public s'ils n'étaient pas exercés par des professionnels dont la pratique serait réglementée. Chacun des ordres de la santé et des relations humaines s'est donc doté d'un énoncé visant la réserve d'au moins une activité essentielle, pratiquée par la majorité de ses membres. En règle générale, les représentants des autres ordres professionnels à titre réservé appuient ce modèle et souhaitent le voir appliquer aux ordres hors santé et relations humaines. Cette prise de position a été communiquée au ministre responsable dans un avis officiel du CIQ. L'OTTIAQ est heureux de constater que la vision proposée par ce rapport est un pas dans la bonne direction et laisse même poindre un certain espoir.

Permettez-moi, en guise de conclusion, d'élargir ma réflexion et de citer la FIT. « Le monde change : la guerre au terrorisme est un phénomène nouveau, polymorphe et probablement durable. Des traducteurs et des interprètes risquent leur vie, chaque jour, dans des zones de conflit. Ils sont des maillons essentiels à tout processus de paix, et ils participent à la diffusion de l'information et à la compréhension des différences culturelles et politiques. Ils sont les agents de la communication. »

Le traducteur, l'interprète et le terminologue sont depuis toujours et continueront d'être des vecteurs du changement social, au Québec comme ailleurs dans le monde. ☺

1. FLUET, C. Mars 2001, *Le système professionnel : un cadre d'analyse*, Montréal.
2. CLAS, A. 2001, *De Babel à Babel ? Plurilinguisme et mondialisation, Il fabbro del parlar materno*, Hommage à JeanMarie Van der Meerschen, Les Éditions du Hazard.
3. Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines, Novembre 2001, *Une vision renouvelée du système professionnel en santé et en relations humaines*, Québec.



Section géographique de Québec : dix années... qui en cachent bien d'autres

par Zélie Guével, trad. a.

Portrait de la Section... et de la région

La Section de Québec* est constituée de 141 membres, tous trad. a. (quatre sont aussi interprètes et deux autres, terminologues), comparativement à 125 l'an dernier, et à 80 en 1988-1989**. Près de 62 % sont en pratique privée. Quant aux langues, près de 25 % traduisent vers l'anglais; quelques membres traduisent de l'espagnol ou vers cette langue; d'autres encore, vers le portugais. Une douzaine de membres travaillent dans des organismes publics du Québec (Assemblée nationale, ministères et autres organes); quant au Bureau de la traduction du fédéral, il compte quelque cinq traducteurs agréés. Et n'oublions pas les quatre professeurs de l'Université Laval! La Section compte des membres dans la grande région de Québec, mais aussi à Trois-Rivières et dans sa région, à Rimouski et à Rivière-du-Loup. La plupart des membres en pratique privée travaillent seuls, un très petit nombre exercent dans un cabinet de traduction, par exemple Anglocom et Dialangue. Autre forme de regroupement : les services de traduction d'entreprise, par exemple celui d'EXFO. Bien entendu, tous les langagiers de la région, seuls ou en groupes, n'ont pas encore joint les rangs de l'OTTIAQ. En ce dixième anniversaire, sans doute est-il de bon aloi de les inviter à envisager leur adhésion, pour le bénéfice de nos professions communes!

* Données établies à partir du dernier répertoire des membres.

** Delisle, Jean, *Les Alchimistes des langues*, Les Presses de l'Université Laval, 1990, p. 396.

Dix ans en rétrospective

De bonnes raisons de fêter les dix ans de l'Ordre à Québec? Bien sûr, puisque c'est en fait chez nous, géographiquement parlant (capitale oblige!) qu'a eu lieu la remise des documents de constitution de l'Ordre. Voici comment Michèle Béliveau commente ce grand moment historique : « En 1992, j'étais présidente de la Section, j'ai donc eu la chance d'assister à la cérémonie de remise des lettres patentes de l'Ordre, au Salon Rouge de l'Assemblée nationale. Ce moment a marqué à la fois l'aboutissement de nombreuses années d'efforts et les débuts d'un ordre professionnel qui ne cesse depuis d'évoluer avec dynamisme. »

Invité à s'exprimer sur les dix ans de l'Ordre, Claude Le Bel (président de la Section de 1993 à 1996) fait état des acquis : « Aujourd'hui, ce qui me frappe plus particulièrement dans notre ordre professionnel, c'est notre haut degré de "professionnalisme" en tant qu'organisation. Lorsque nous sommes passés de la STQ à la Corporation professionnelle, puis à l'Ordre, nous étions peu familiers avec le système

professionnel, et nos pas étaient un peu, disons, incertains. Tout était à faire et nous ne savions par où commencer... Nous faisons un peu "amateurs" — et je dis cela dans le plus grand respect de mes collègues de l'époque qui étaient, n'ayons pas peur des mots, des "pionniers". Cela n'enlevait certes rien à nos compétences personnelles et professionnelles d'alors, mais nous n'avions (je parle pour moi!) pas encore trouvé le ton, l'allure, la manière de nous imposer, de nous présenter en tant qu'interlocuteurs sérieux et crédibles. Aujourd'hui, c'est chose faite. Notre profession a pris sa place dans la vie publique, elle "occupe son territoire", de plus en plus et de mieux en mieux... »

Pour Eve Renaud (présidente de la Section en 1996-1997), la fête s'impose : « La reconnaissance professionnelle marquait le début des démarches visant à faire reconnaître aux membres de l'OTTIAQ le droit de pratiquer certaines activités en exclusivité. Un défi gigantesque, que des membres de la région cherchent à relever avec détermination. Et si nous n'avons pas encore vu de dénouement sur ce front, le chemin parcouru depuis incite à garder le sourire. Aujourd'hui, le monde des affaires reconnaît davantage l'importance de recourir à des traducteurs agréés. Voilà donc de quoi célébrer! »

Langulaire ou la relève à l'œuvre

Langulaire est le tout premier cabinet de traduction fondé et géré par des étudiantes et des étudiants au Canada. Né du désir des étudiants d'acquérir de l'expérience, de découvrir le marché du travail et de s'initier à la gestion d'un cabinet, cet organisme à but non lucratif offre depuis avril 1998 des services de traduction et de révision à l'ensemble de la communauté.

Avec l'appui de l'Université Laval et de l'OTTIAQ, les étudiants ont constitué une micro-entreprise directement reliée à leur domaine, qui leur donne l'occasion de prendre de l'expérience concrète au cours de leur formation. Gestion d'entreprise, réunions du conseil d'administration, recherche des contrats, distribution du travail, relations avec les fournisseurs et le public, voilà autant d'aspects du métier auxquels les jeunes peuvent toucher pendant leur passage à Langulaire.

L'OTTIAQ délègue deux membres agréés qui siègent au conseil d'administration* et il offre conseils et soutien au besoin. Dans le contexte de son mandat de protection du public, l'OTTIAQ a également posé des exigences strictes sur le plan de la qualité des traductions. D'ailleurs, tous les textes de Langulaire sont révisés par des membres agréés qui acceptent de participer à cette aventure formatrice qu'est le cabinet étudiant.

Isabelle Landry, trad. a.

Pour en savoir plus : <http://www.ulaval.ca/langulaire/>

* Christiane Cadrin et Isabelle Landry siègent actuellement au conseil d'administration de Langulaire. Elles ont été précédées dans cette fonction par Michèle Béliveau et François Lavallée.

Un regard vers l'avenir

Un anniversaire, c'est aussi l'occasion de porter un regard sur l'avenir. « Certes, la reconnaissance professionnelle s'est frayé un chemin dans les officines gouvernementales », explique François Lavallée (président de la Section en 1991-1992, soit « l'an Un moins un », puis vice-président en 1997-1998). Cependant, lance-t-il, « elle doit faire de même dans la tête des traducteurs et traductrices ». Et Christiane Cadrin (présidente de la Section de 1997 à 1999) de rajouter : « La reconnaissance professionnelle doit également trouver sa place dans la perception qu'ont les étudiants de leur future carrière! Bien préparés par leurs professeurs sur le plan de la formation et par leurs mentors et collègues agréés sur celui de l'importance de leur adhésion à l'OTTIAQ, ils profiteront des efforts qu'a consacrés l'Ordre à se doter des divers mécanismes sous-jacents à sa mission. C'est ainsi qu'ils assureront la relève de nos professions langagières et participeront à la réalisation de notre vision! »

Personnellement, ayant reçu le flambeau de Christiane en 1999 et travaillant dans les lieux idoines, je fais



miennes ces lignes de conduite, mais il s'agit d'une tâche de longue haleine, la perception des étudiants eux-mêmes étant tributaire de l'image de la profession dans le public — tant celle du grand public que celle des milieux spécialisés, y compris les milieux éducatifs. Finalement, dix ans, ce n'est encore qu'un début!

Que fait la Section géographique ?

Division géographique de l'OTTIAQ, la Section a pour mandat « d'assurer la présence régionale de l'Ordre, d'agir comme porte-parole de celui-ci auprès des membres de la région et de contribuer, dans le contexte régional, à l'effort de protection du public inscrit dans le mandat global de l'ordre ainsi qu'au rayonnement des professions langagières reconnues ». Elle est active par le biais de son comité de direction, actuellement composé de six membres, ainsi que de nombreux autres membres engagés dans divers comités ou activités de l'OTTIAQ (Formation continue, Inspection professionnelle, Mentorat, Affaires juridiques, Réseautage et entrepreneuriat, Site Web, Organisation du congrès annuel, Recrutement et fidélisation, Publicité et Ambassadeurs). À titre d'exemple, pour évoquer le dynamisme de la région, nous pourrions nommer les récents lauréats du prix Bénévole : François Lavallée (1997), Wallace Schwab (1998), Michèle Béliveau (1999), Isabelle Landry (2000) et Micheline Simard (2001) — qui fut aussi vice-présidente, Communications, à Montréal.

À l'échelle régionale, la Section a consacré des efforts notamment à la mise en place du programme de formation continue officiel et au projet-pilote sur le mentorat. Parmi les activités prestigieuses organisées au fil des années et les souvenirs marquants, mentionnons : les réjouissances de Noël, depuis quelques années dans le quartier Petit-Champlain, toujours un succès; les diverses JMT, à l'Hôtel de Ville ou au Manoir Montmorency, entre autres lieux; les conférenciers prestigieux tels Louis Jolicoeur (1998), François Lanctôt (1999), André Racicot (2000) et Robert Paquin (2001); des moments mémorables tels que la rencontre avec le poète Pierre Morency (1993), les dîners de Noël avec Alan Manning (1993) puis le juge

Comment se vit l'interprétation ?

« À Québec, les interprètes partagent en général leur temps entre interprétation et traduction, avec prédominance de l'un ou l'autre de ces domaines d'activité selon la période de l'année, les congrès ayant surtout lieu au printemps et à l'automne. L'affectation des interprètes se faisant sur une base géographique, ils travaillent le plus souvent à Québec même, pour le secteur public ou privé. »

Anne Rogier, int. a., trad. a.

Auclair (1994) et la cérémonie de nomination du regretté Paul-André Fournier comme membre d'honneur (1997). Au chapitre des réalisations, il convient de mentionner la participation au cabinet étudiant Languais (voir encadré) et le maintien d'une présence auprès des étudiants des deux universités de la région, ainsi qu'auprès de la Chambre de commerce du Québec métropolitain.

La main à la pâte : tous sont invités... et il y aura beaucoup d'élus

Autre illustration du dynamisme des membres de la Section : une participation exemplaire au Comité de direction. Un décompte des membres qui ont été actifs dans cette instance de 1992 à 2002 indique une participation de 22 membres différents, ce qui représente près de 16 % de l'effectif de 2001. Et ce, sans compter la trentaine et plus des membres différents des comités de direction antérieurs, de William Côté à Jacques Leblanc et François Lavallée, ce qui cumulativement correspondrait *grosso modo* à plus du tiers de l'effectif actuel. Autant dire que beaucoup furent appelés et mirent la main à la pâte (et ce, sans parler des autres activités de l'OTTIAQ, ce qui accroîtrait encore la participation de nos membres). De là à interpeller les deux tiers restants, il n'y a qu'un pas, que je franchis allègrement, pour l'avenir de la Section et le bien-être de ses membres. Avis aux intéressés, membres récents ou moins récents!

L'histoire ancienne, comme disent les jeunes...

Plus haut, j'évoquais l'« an Un moins un ». Mais il faudrait remonter davantage ! Il y a dix ans, la Section, fondée en 1964, comptait déjà 28 ans de vie estivoise... Cette période d'histoire ancienne a été magnifiquement évoquée dans un dossier de *Circuit*, en décembre 1990, « Projecteurs sur Québec », par un de nos membres, ancien président de la Section (1983-1985), dynamique encore, et plus que jamais. J'ai nommé Wallace Schwab, que je salue ici ! L'histoire de la STQ (*Les Alchimistes des langues*), sous la plume de Jean Delisle, illustre historien, comporte aussi un chapitre sur l'histoire de notre section. En cet âge de pré-adolescence, en soufflant nos dix bougies, n'oublions pas nos ancêtres et leur apport! ☺

Commentaire d'un membre en pratique privée

« Since 1993 (Anglocom's founding), I've noticed a real awakening to the value of an intelligently done translation, and to the notion that we, as translators, provide a professional service. But tapping into this sentiment requires a very methodical and professional approach on our part. Clients must sense that they are dealing with people who are serious about their work, and who actually do a good job each and every time. As clients become more trusting and appreciative of the expertise we offer, they come to view us more as language consultants and strategists than as mere word substitutes. »

Grant Hamilton, trad. a.,
fondateur du cabinet Anglocom

Coup d'œil sur le Service de Québec du Bureau de la traduction

Principal lieu de regroupement de traducteurs, ce service — fondé en 1970 — comprend une bonne cinquantaine de traducteurs et une petite équipe de terminologues, tous chevronnés. Sis au Cap Diamant, face au fleuve, sous la gouverne de Marjolaine Côté, il s'occupe des projets spéciaux du Bureau, par exemple la traduction des décisions de tribunaux administratifs, ou encore des descriptions de travail concernant les multiples institutions fédérales, un travail colossal (des milliers de descriptifs!) qui s'étend sur plusieurs années... Aujourd'hui, le Bureau dans son ensemble vit à l'heure du renouvellement de son effectif. En partenariat avec les 11 universités représentées à l'ACET, il s'est engagé pleinement dans la formation de la relève. Le Service de Québec participe à ce programme et, depuis quelques années, pour le bénéfice des étudiants de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il reçoit et encadre un bon nombre d'étudiants-stagiaires ou plus par année. À lui seul, tous programmes confondus, il a formé au métier près de 40 étudiants, cette année.



Portrait de l'Outaouais

par Renée Canuel-Ouellet, trad. a.

La section géographique de l'Outaouais voit le jour, sur papier du moins, en 1992, avec l'entrée de la STQ dans le système professionnel québécois. Mais elle ne va pas demeurer bien longtemps virtuelle. Très vite, un comité fondateur d'une douzaine de membres, dont certains sont toujours actifs dix ans plus tard, se met à l'œuvre pour donner corps et vie à cette section qui couvre un bien vaste territoire : l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord de la province, les autres provinces, y compris les Maritimes, et l'étranger. Après de multiples assemblées de cuisine, le comité fondateur tient à l'automne de 1993 les premières élections visant à constituer un comité régional. Avec Carolina Rott à la présidence, Nicole Sévigny et Fernand Legros à la vice-présidence, Louise Messier à la trésorerie et Denise Charbonneau au secrétariat, ce tout premier comité régional se lance à l'assaut. Participation à la Journée des carrières de l'Université d'Ottawa, tenue de la Journée nationale et internationale de la traduction, organisation d'un souper de Noël, sondage sur les activités de formation et de perfectionnement, voilà autant d'activités que signale la présidente dans le rapport annuel de 1993-1994.

Rapidement connue sous le nom d'OUTIAQ (OTIAQ en Outaouais), la section régionale participe à tous les gros dossiers ou événements. Qu'on pense au Congrès du Centre régional nord-américain de la FIT, en 1998, ou encore au Comité sectoriel sur l'industrie de la traduction, en 2000, auxquels on associe automatiquement les noms d'Aline Manson et de Geneviève Mareschal, sans compter l'ex-président de la section, André Thériault.

Toujours présente au conseil d'administration de l'Ordre, la section régionale compte au fil du temps de nombreux représentants et représentantes aux différents comités : agrément, formation professionnelle, perfectionnement, mentorat, recrutement et fidélisation, site Web, *L'antenne*...

En Outaouais, la Journée mondiale de la traduction constitue l'événement le plus attendu, et aussi le plus rassembleur. Pratiquement depuis les débuts, la célébration en est marquée du sceau de la collaboration. Collaboration avec le plus gros employeur de la région, le Bureau de la traduction (BT), mais aussi avec le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC) et l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO). Cette formule permet de rassembler en un même

lieu tous les joueurs, d'un côté comme de l'autre de la rivière des Outaouais. Les associations du milieu, les cabinets petits et grands, les universités et les entreprises spécialisées dans les outils d'aide à la traduction s'y donnent rendez-vous, non seulement à titre de participants, mais aussi comme exposants et donneurs de prix et bourses. En 2001, plus d'une douzaine de prix et bourses ont été remis en guise d'encouragement à nos talents les plus prometteurs. Cette dynamique particulière attire d'année en année un nombre toujours plus grand d'étudiantes et étudiants en traduction, et pas seulement dans les deux langues officielles. Beaucoup y viennent pour socialiser, bien sûr, mais aussi pour tâter le pouls du marché et pour se renseigner sur les modalités d'adhésion à une association professionnelle.

Côté formation, l'Outaouais fait preuve d'un leadership incontestable. Ainsi, l'École de traduction et d'interprétation (ÉTI) de l'Université d'Ottawa donne une formation en interprétation; elle est également la seule au pays à offrir un diplôme d'études supérieures de traduction en espagnol. Sur la rive québécoise, l'Université du Québec à Hull vient d'ajouter à son baccalauréat en rédaction et en traduction un DESS en localisation qui confère aux langagiers une double spécialisation en localisation et en rédaction hypermedia. Une relève bien préparée pour le marché d'aujourd'hui et de demain vient d'ores et déjà rajeunir les troupes de professionnels chevronnés qui commencent à lorgner la retraite avec envie.

Cette relève, pourtant nombreuse, ne suffit pas à répondre aux besoins engendrés par la perspective de prochains et nombreux départs à la retraite et par l'explosion de la demande découlant, entre autres, de l'évolution rapide d'Internet. L'industrie de la traduction connaît un essor tel qu'il faudrait autour de 1 000 nouveaux traducteurs par année. Or, les universités n'en produisent que 325. Autant dire qu'on s'arrache les nouveaux venus. La région de l'Outaouais n'échappe pas à ce phénomène en raison de l'imposante concentration de donneurs d'ouvrage, le gouvernement fédéral n'étant pas le moindre de ceux-ci. Par ailleurs, le nouveau créneau de la localisation — un marché qui pourrait rapporter 7,4 milliards de dollars canadiens l'an prochain — ouvre d'attrayants débouchés aux intervenants du milieu, qui déjà se positionnent. Si l'on ajoute à cette perspective celle présentée par la ZLEA pour les traducteurs maîtrisant l'espagnol, l'on comprendra l'effervescence que vit la région. Une effervescence à laquelle l'OTTIAQ, qui se veut à la fois référence et lieu de rassemblement, participe activement avec ses partenaires. ☞



Gérer un ordre professionnel, c'est...

Gérer un ordre professionnel, c'est d'abord et avant tout épouser une cause, y croire et la défendre. Et quelle belle cause que celle d'assurer la compétence des professionnels de la langue dans le domaine de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation, de les soutenir et de mettre en valeur leur professionnalisme. En effet, en plus de la participation à l'organisation de la vie associative de ses membres, la gestion d'un ordre professionnel commande un engagement formel à assumer des responsabilités et des devoirs envers le public. Le rappel constant du mandat de « protection du public » donne un sens très sérieux à la mission d'une organisation. Les responsabilités qui incombent à un ordre de décerner des titres professionnels, d'inspecter ses membres, de leur offrir du perfectionnement, et, dans certains cas, de les discipliner, donne une valeur ajoutée à l'exercice d'une profession. Au Québec, c'est plus de 1 500 membres qui sont fiers d'afficher leur titre professionnel et qui croient que leur Ordre peut garantir la qualité de leurs services auprès du public.

Gérer un ordre professionnel, c'est demeurer à l'affût des changements et informer ses membres des récents développements de leur profession, autant sur les nouveautés de la

pratique professionnelle que sur l'expansion des marchés. L'Ordre se doit d'être le carrefour d'échange où circule l'information qui favorise l'évolution de la profession. En effet, certaines études confirment qu'un des avantages importants recherchés par les membres est que l'organisme auquel ils appartiennent soit l'entité qui les informe sur les enjeux et les perspectives d'avenir. Au cours des dernières années, l'Ordre a tenté d'assumer ce rôle en établissant des partenariats avec les principaux intervenants du domaine langagier et en participant activement à différentes tribunes, notamment aux travaux du Comité sectoriel sur l'industrie canadienne de la traduction.

Gérer un ordre professionnel, c'est planifier. Le processus de planification stratégique est l'outil par excellence pour assurer l'avancement des travaux de l'organisation et pour préparer les membres à faire

face aux nouveaux défis de leur profession. Pour être en mesure d'informer les membres des perspectives d'avenir, il faut que l'Ordre connaisse bien son environnement ainsi que les enjeux, les menaces et les occasions qui viendront changer la profession. J'ai toujours cru au bien-fondé de cet exercice et assumé avec enthousiasme l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions réaliste. C'est un exercice auquel je crois énormément et qui a su faire ses preuves à l'Ordre au fil des ans.

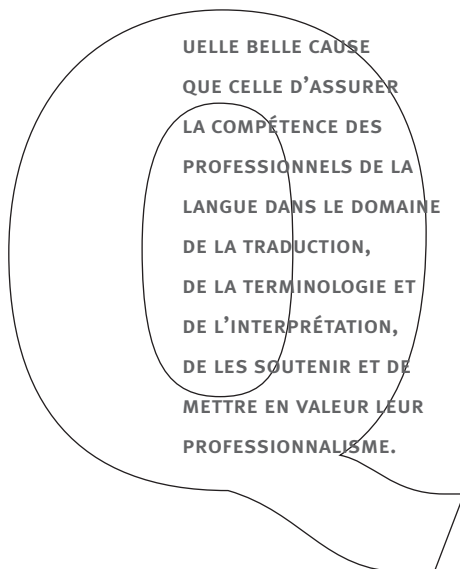
Gérer un ordre professionnel, c'est gérer des ressources financières. Ces ressources permettent à l'Ordre de remplir son mandat et d'atteindre ses objectifs. La gestion de ces ressources est d'autant plus

facile que les administrateurs sont très soucieux de la santé financière de l'Ordre et que leurs décisions reflètent leur préoccupation. Gérer un ordre, c'est aussi gérer des ressources humaines. J'ai toujours eu la chance de compter sur des collaborateurs qualifiés et motivés. Pour moi, la gestion participative s'est révélée un des moyens les plus efficaces pour motiver les employés et pour bénéficier de leur créativité et de leur engagement.

Gérer un ordre professionnel, c'est surtout travailler avec des administrateurs et des bénévoles

extrêmement compétents, disponibles et dévoués, qui ont à cœur l'avancement de leur profession. Les orientations et les plans d'actions ont nécessité le recrutement de nombreux bénévoles. Je suis toujours impressionnée par les compétences de ceux et celles qui s'engagent dans nos nombreux comités et projets ainsi que par leur volonté de réussir et leur motivation à continuer, malgré des horaires de plus en plus chargés. Ces énergies sont la roue motrice de l'Ordre.

Gérer l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, c'était, il y a dix ans, un défi à relever, c'est aujourd'hui le constat de la fierté d'avoir bien intégré le système professionnel; ce sera demain la reconnaissance de l'apport important des traducteurs, terminologues et interprètes agréés dans un monde sans frontières. ☺



Il ne suffit pas de créer un Ordre, il faut aussi le gérer. Et plus le temps passe, plus la gestion se complique. Nous, membres, ne savons pas comment cela se passe de l'intérieur. Nous avons donc demandé à Diane McKay, directrice et secrétaire générale de l'OTTIAQ, de nous le dire.

par Diane McKay



Les anciens présidents témoignent



Diane Blais



Michel Lemay



Nathalie Pérusse



Bruce Knowlden



Marie Guoin

« Et si c'était à refaire ? Je n'hésiterais pas un instant, car cette période m'a permis de boucler la boucle. En effet, le statut professionnel que le gouvernement a accordé à la STQ représentait l'atteinte d'un objectif, mais un objectif n'est-il pas réellement atteint que lorsqu'on a l'occasion de profiter du moment. Ce fut une période intense, mais valorisante — elle m'a permis de relever des défis, d'établir de nouvelles relations, de voir évoluer ma profession, de me faire des amis que je n'aurais pas connus autrement. Puis, j'ai vu la relève poursuivre dans la même veine, car tous les présidents et présidentes qui m'ont succédé ont été tout aussi dévoués. Je les comprends et je les admire. J'encourage les plus jeunes membres de l'OTTIAQ à s'engager et à assurer la relève. Notre Ordre a maintenant dix ans, et tout est bien en place. Il ne reste qu'à en assurer le bon fonctionnement et à convaincre les membres qu'ils sont vraiment des professionnels. »

DIANE BLAIS

« Je me rappelle avec beaucoup de plaisir et de nostalgie les nombreuses réunions qui ont conduit, durant mon mandat, à l'établissement et à la mise en place des nouvelles règles d'agrément. Mes collègues traducteurs, terminologues et interprètes ont alors montré à quel point ils pouvaient être créatifs dans leur désir d'ouvrir les portes de l'Ordre aux vrais professionnels, mais en même temps profondément jaloux de préserver la qualité des membres.

« Je compte parmi mes beaux moments au sein de la direction de l'Ordre, la présidence de quelques congrès et le partage de cette incroyable énergie déployée par des dizaines de bénévoles contribuant au rayonnement de la profession.

« Mes fonctions actuelles en commerce international m'ont grandement éloigné des activités de l'OTTIAQ, mais je demeure un membre fidèle et un lecteur assidu de Circuit. »

MICHEL LEMAY

« Mon passage à la présidence de l'OTTIAQ a été marqué par les efforts titanesques déployés par les bénévoles et les permanents pour compléter la transition d'association à ordre professionnel, dont nous nous sommes tirés ensemble plus qu'honorablement. S'il est vrai que nous avons encore du chemin à faire pour que la reconnaissance de notre profession s'affirme, nous pouvons à juste titre être fiers de ce que nous avons accompli. Je me considère quant à moi privilégiée d'avoir vécu cette époque, comme administratrice puis comme présidente, et d'avoir travaillé avec des personnes exceptionnelles. »

NATHALIE PÉRUSSE

« Les règlements ne sont que le cadre juridique d'une réalité. Dans le cas des traducteurs, terminologues et interprètes du Québec, et de leur ordre professionnel, la réalité ne cesse d'évoluer. Chose certaine, les règlements actuels de l'Ordre reflètent une reconnaissance accrue de la profession. Et la profession est constituée de professionnels. Ce sont des idées et des valeurs humaines qui sous-tendent la réglementation de l'OTTIAQ, et c'est la confrontation des idées et des valeurs qui fait avancer les choses. »

BRUCE KNOWLDEN

« C'est ainsi que, peu de temps après mon entrée à l'OTTIAQ, j'ai décidé de travailler bénévolement au sein d'un comité. J'ai aussi résolu qu'un jour, j'inciterais les membres de l'Ordre à porter leur titre avec fierté, que je travaillerais pour que ce titre soit reconnu et apprécié dans le monde des affaires et que je m'efforcerais d'aider tous mes collègues agréés à obtenir une grande part du marché de la traduction. Cette vision sur la notoriété et la visibilité m'a accompagnée tout au long de mon mandat à la présidence. »

MARIE GOUIN



Cérémonie de remise des lettres patentes



Betty Cohen, présidente de la STQ, acceptant des mains de M. Raymond Savoie, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, les lettres patentes de la nouvelle Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec.



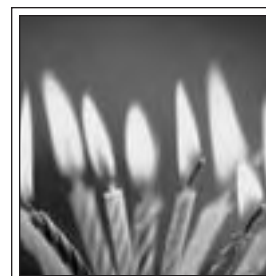
De nombreuses personnes ont assisté à l'événement, notamment les membres de la STQ qui avaient travaillé au dossier au cours des années.



Raymond Savoie, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, Betty Cohen et Sylvie de Grandmont, présidente du Conseil interprofessionnel du Québec.



C'est le 13 avril 1992 que les membres de la STQ ont vu leurs efforts couronnés de succès. Le moment fut solennel et heureux. Les traducteurs, terminologues et interprètes, enfin reconnus, étaient reçus dans le Salon rouge de l'Assemblée nationale à Québec.



Traducteur expert : le Groupe des Sept

par

André Sénécal, trad. a, réd. a.

C'est en voulant reconnaître l'excellence au sein de son organisation, donner aux traducteurs une occasion d'avancement autre que vers la gestion, retenir ses meilleurs éléments et fournir des modèles professionnels aux nouveaux traducteurs qui sont recrutés chez lui que le Bureau de la traduction du gouvernement fédéral a accepté la proposition de créer un nouveau poste TR : le traducteur expert.

Dans l'esprit d'à peu près tout le monde, un traducteur expert est un professionnel chevronné qui fait autorité dans son domaine de travail. Pour le Bureau de la traduction, on ne saurait s'arrêter en si bon chemin. En effet, si la fonction première du traducteur expert consiste d'abord à fournir des services de traduction et d'expertise-conseil de très haut niveau qualitatif selon des normes de rendement supérieures, sa palette professionnelle est plus large. Entre autres, il doit aussi pouvoir fournir des services de vérification de l'exactitude technique de la traduction (VETT), une activité qui dépasse la simple assurance de la qualité. En effet, l'avis d'expert formulé par le titulaire du poste peut avoir des conséquences matérielles, financières ou juridiques sur les activités de la clientèle, et il engage non seulement le traducteur expert, mais surtout le Bureau de la traduction comme fournisseur de services. Le titulaire du poste peut aussi être appelé à constituer et à diriger des équipes spéciales pour des projets ponctuels d'envergure. Mais des exemples concrets donneront mieux la mesure du poste en question.

Dans le domaine médical, une traductrice experte du Bureau de la traduction a dirigé une équipe qui a traduit en français le *Guide canadien de médecine clinique*. Elle a

collaboré étroitement avec des médecins et révisé entièrement l'ouvrage en naviguant à travers les différences dans la terminologie médicale en vigueur au Canada, en France et en Belgique, les trois pays où l'ouvrage a été diffusé. Résultat : la traduction a été jugée supérieure à l'original, et l'ouvrage a été primé par la revue de pharmacologie française *Prescrire*.

Dans le domaine institutionnel, une autre traductrice experte du Bureau, autorité en matière de programmes de la sécurité du revenu, a agi comme consultante dans le cadre du transfert de ces programmes du ministère de la Santé au ministère du Développement des ressources humaines. Il faut savoir que ces programmes ont constitué un grand projet de l'État, dont la nature politique n'avait d'égale que la forte médiatisation qui l'a accompagné. Une connaissance de premier plan des dossiers alliée à la grande expérience du domaine démontrée par la traductrice experte ont favorisé une transition sans heurts entre les deux ministères.

Enfin, à la suite de plaintes de pilotes d'hélicoptère relativement à la sécurité d'utilisation en vol des listes de vérifications (*checklists*), le ministère de la Défense nationale a retenu les services d'un traducteur expert en aéronautique. Le traducteur a expertisé les documents, indiqué en quoi ils présentaient un risque pour la sécurité des vols et proposé des modifications qui ont reçu l'aval du représentant des pilotes. La Défense nationale s'est servie du rapport d'expertise pour faire part de ses préoccupations à l'hélicoptériste, fournisseur de la documentation dans les deux langues, et lui demander de remédier à la situation, toujours à la lumière du rapport d'expertise.

On le voit bien : le poste de traducteur expert ouvre de vastes horizons à ses titulaires, mais impose des responsabilités à l'avenant. Avant sa création, ce poste a fait l'objet d'un banc d'essai de trois ans. Ceux qui voulaient n'y voir qu'une niche pour traducteurs prolifiques ont vite déchanté. Au-delà des chiffres, le Bureau de la traduction recherchait des professionnels de premier plan, reconnus tant par leurs supérieurs que par leurs pairs. En effet, le volume de travail (production) et la spécialité ont été évalués comme éléments de présélection seulement. Une fois cette étape franchie, la sélection a pris la forme d'une entrevue très rigoureuse devant jury visant à évaluer la réaction des candidats face à des cas problèmes, leur sensibilité aux enjeux de la clientèle et

leurs solutions à des situations délicates et difficiles, susceptibles de se produire en milieu de travail. Une vérification serrée des références a complété le processus de sélection.

Finalement, trois traductrices et quatre traducteurs ont réussi le parcours du combattant et agissent maintenant comme traducteurs experts au Bureau de la traduction. Ils sont intégrés aux équipes de travail des services tout en jouissant d'un encadrement minime et d'une forte autonomie dans leurs relations avec la clientèle. Si ce nouveau poste ne convient sans doute pas à tout le monde, il constitue néanmoins une alternative passionnante à la carrière en gestion pour qui veut progresser tout en demeurant dans la profession. ☞

○ Échappées sur le futur

25 - 27 mai 2002, Toronto — 15^e Congrès de l'Association canadienne de traductologie : Traduction et (im)migration. Université de Toronto et Université de Ryerson. Renseignements : Anne Malena. Tél. : (780) 492-1187; courriel : amalena@ualberta.ca; site : www.uottawa/associations/act-cats/index.htm.

6 - 10 août 2002, Vancouver — XVI^e congrès de la Fédération internationale des traducteurs : De nouvelles idées pour un siècle nouveau. Renseignements : www.fit2002.org.

24 août - 1^{er} septembre 2002, Taipei — COLING 2002. 19th International Conference on Computational Linguistics. Howard International House, Taipei, Taiwan. Renseignements : www.coling2002.sinica.edu.tw

16 - 20 septembre 2002, Shanghai (Chine) — International Symposium on Contrastive and Translation Studies between Chinese and English. Thème : New Century, New Trends. Renseignements : www.ecnu.edu.cn/yantahou.htm

6 - 9 novembre 2002, Atlanta — 43^e congrès annuel de l'American Translators Association. Renseignements : Conference@atanet.org; www.atanet.org/conference/futuresites.htm/

Décembre 2002 - La Havane — IV^e congrès Canada-Cuba. Renseignements à venir.

Notes et contrenotes

par **Eve Renaud, trad. a. (CTIC)**
erenaud@erenaudinc.com

Le verbe fait cher

En février dernier, la direction du quotidien suisse *Le Temps* décidait de mettre à l'amende, pendant le mois, ses journalistes qui pécheraient contre l'orthographe, la grammaire et l'exactitude. Il allait en cuire au gratte-papier peu consciencieux ; on allait corriger le correcteur distrait ! Pas d'appel possible, tout scribe pris en flagrant délit de phrase boiteuse, d'échalote à deux t ou de virgule intempestive allait plonger dans ses goussets faute d'avoir plongé dans son dictionnaire : 5 francs suisses la faute, soit 3,40 euros. Le tout pour apaiser le courroux des lecteurs dont la fibre linguistique vibrait au contact des papiers mal ficelés.

Les dates de tombée étant ce qu'elles sont, il m'est malheureusement impossible de vous dire si le journal a pu ainsi équilibrer son budget. Le personnel aura-t-il forcé *Le Temps* à suspendre son vol ? Se sera-t-il plutôt efforcé d'écrire plus lentement et plus sûrement ? La presse, on le sait, étant ennemie de la concentration...

Europantisant sans repentir

Un petit futé du *Temps* s'est pourtant soustrait à la férule éditoriale.

« Que would happen if, wenn Du open your computero, finde eine message in esta lingua ? No est Englando, no est Germano, no est Espano, no est Franzo, no est keine known lingua aber Du understande ! »

Réponse : c'est de l'europano, « perversion de linguiste » selon son créateur Diego Marani, italien et polyglotte, traducteur auprès des communautés européennes à Bruxelles et chroniqueur au journal belge *Le Soir illustré* comme au *Temps*, qui s'amuse à s'exprimer ainsi en juxtaposant des mots des principales langues européennes.

En 1999, il a publié chez Fayard un roman policier, *Las aventuras des inspector Cabillot*, « el autentiquo europeano polizero qui fighte contre el mal por eine Europa van pax und prosperity donde se speake eine sola lingua de Europanto ».

Il fallait bien un traducteur pour rendre la traduction inutile !

Du pouvoir (temporaire ?) des traducteurs

Le prix Nobel de la littérature version 2000 a couronné Gao Xingjian, maintenant de nationalité française, qui traduit lui-même des œuvres françaises en chinois et a écrit des pièces en français mais continue de rédiger ses romans dans sa langue maternelle.

Pendant que l'Académie se penchait sur l'œuvre, celle-ci n'était même pas encore parue en chinois ! Or, parmi les dix-huit membres de l'Académie, un seul comprenait le chinois. Il s'agit de Göran Malmqvist, qui se trouve avoir traduit en suédois environ 95 pour 100 de l'œuvre de Gao, dont *Andarnas berg* ou *La montagne de l'âme*, le roman primé ! Dans une entrevue accordée à l'un de ses féroces critiques, du *Taipei Times*, Malmqvist ne niait d'ailleurs pas avoir eu une influence primordiale sur l'attribution du prix.

C'était donc la consécration pour le traducteur comme pour l'auteur. Mais après tout, les traducteurs français du roman de Gao dont la traduction était aussi en librairie avant l'attribution du prix, avaient prédit que l'œuvre était nobélisable.

Leur conviction a littéralement soulevé les montagnes !

Voilà qui explique tout !

La parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée. (Stendhal, *Armance*)

Traductions de Villers- Côté inc.

Toute une équipe de traducteurs techniques chevronnés

Bonjour. Au nombre de treize traducteurs et de trois bureauticiennes, nous formons une équipe du tonnerre qui a pour marques de commerce le souci du travail bien fait et le respect de la parole donnée. Des questions vous viennent à l'esprit concernant nos origines, nos méthodes de travail, nos champs de spécialisation et nos réalisations à ce jour ? Nous vous invitons à visiter notre site Internet. Vous y trouverez une foule de renseignements à notre sujet... y compris nos tarifs ! Au plaisir de vous y accueillir.

ISO 9002

1-800-567-9476

www.devillerscote.com

Le yeniche, langue secrète

par Didier Lafond

Viola et Hans-Georg Ams sillonnent la Forêt-Noire et pratiquent un métier en voie de disparition : ils sont rémouleurs. « *Noppi gatschi, jensisch baal* [ne parle pas allemand, mais yeniche] », dit Viola Ams à son mari Hans-Georg lorsque le couple veut tenir secrets ses propos. Et ce dernier d'ajouter : « *Dieser Fiesel sei ein meschugger Nilli* [ce type est un parfait idiot] » à l'adresse de celui qui se moque de son bégaiement. Les Ams parlent yeniche (graphie allemande : Jenisch), une langue apparentée au Rotwelsch* dont les racines remontent au Moyen-Âge, un des parlers utilisés par les maraudeurs et les gens du voyage.

Migrations et histoire de la langue

Le yeniche (graphie anglaise : Yenish) est considéré comme une langue syncrétique, composée d'éléments provenant du yiddish, de l'allemand et des parlers romani (ou rommani [1845], mot tsigane, de « rom » [homme, tsigane]). Le tsigane, langue indo-européenne sans tradition écrite, tire son origine de la langue des tribus nomades banjaras originaires de l'Inde du Nord-Ouest qui mirent le cap vers la Perse, la Turquie et les Balkans à partir de l'an 1000 pour atteindre l'Europe de l'Ouest au xv^e siècle (voir carte). Historiquement, ces groupes sont considérés comme les descendants des populations indigènes réfractaires à l'intégration au sein des peuples indo-européens conquérants. Selon le pays, ils portent différents noms : « Ashkali » dans les Balkans, « Tinkers » en Irlande, « Quinquis » en Espagne, « Polari » et « Shelta » en Grande-Bretagne, « Jenische » en Allemagne.

Le yeniche s'appuie sur la grammaire allemande, mais rem-

place les substantifs par des mots n'appartenant pas, dans leur grande majorité, à la langue allemande. Il n'y a aucune règle d'orthographe — on écrit comme on parle. Le vocabulaire de ce parler pour initiés compte 350 mots tirés du Rotwelsch (l'équivalent allemand de l'argot français), du yiddish et des langues parlées par les tsiganes et les bohémiens. Quelques mots proviennent du latin. Pendant le III^e Reich, la langue a permis à certains de ses utilisateurs de déjouer les nazis. Klaus Siewert, chargé de recherches à l'Université de Münster, rapporte le cas d'une dame qui reçut une lettre de sa tante détenue dans un camp de concentration et qui put décrire ce qui s'y passait, le texte, codé en yeniche, ayant échappé à la censure. Comme bien des parlers minoritaires, le yeniche est menacé de disparition. La plupart de ses locuteurs ont plus de 70 ans. Cependant, des linguistes, des historiens et des ethnologues s'efforcent de préserver la mémoire de cette langue en retraçant ses utilisateurs, comme les Ams. On retrouve des vestiges de cet idiome dans toute l'Allemagne, surtout dans l'Ouest du pays, en Autriche et en Suisse. La langue est encore très vivace dans certains villages de Rhénanie, comme à Kofferen, près de la frontière néerlandaise où, il y a quelques

décennies encore, un habitant sur deux la parlait couramment. Son extinction se poursuit parallèlement au déclin des métiers traditionnels (rempailleurs, rémouleurs, ferrailleurs, artistes itinérants, etc.) qu'exerçaient ces populations.

On recense environ 100 000 personnes parlant yeniche dans l'aire linguistique germanophone, réparties dans une centaine de localités. Comme une centaine de ses compatriotes, Hans-Georg Ams a répondu à l'appel lancé par le département de linguistique de l'Université de Münster en vue de répertorier le vocabulaire yeniche et de conserver des enregistrements de ce parler. Il a dressé une liste de près de 150 mots, allant de la description du corps humain (« Kibis » [tête], « Bieri » [pieds]) aux professions, en passant pas les injures. Contrairement aux dires de Viola Ams, qui pense qu'il est impossible aux « Racklo » (les sédentaires) d'apprendre le yeniche, la langue parlée allemande a emprunté certaines expressions à ce dernier (« malochen » [trimer], « Klamotten » [fringues]).

Les premiers lexiques Rotwelsch-allemand ont vu le jour aux XII^e et XIII^e siècles. Martin Luther y a également contribué. Le but de cette entreprise était de percer les secrets de la langue des maraudeurs pour protéger la société. Ces derniers se trouvaient donc dans

l'obligation d'inventer de nouveaux mots, et il leur arrivait de les « déguiser » en en renversant le sens. Par exemple, « Devel » en yeniche signifie Dieu ; Devel vient du vieil allemand « düwel » qui signifie « diable » (allemand moderne : « Teufel »).

Langues en voie d'extinction dans l'aire germanophone

On compte une cinquantaine de variétés de yeniche en Allemagne, en Autriche et en Suisse, représentées par quelques milliers d'individus. À ces parlers s'ajoutent, en Allemagne, trois langues minoritaires dont la survie est aussi fortement menacée : le sorabe (sorabisch), qui est parlé en Lusace dans les Länder de Saxe et de Brandenburg et qui appartient au groupe des langues slaves, le frison septentrional (« friisk », allemand : Nordfriesisch), parlé dans les îles frisonnes du Nord et au Schleswig-Holstein à la frontière germano-danoise, et le frison oriental (« seeltersk », allemand : Saterfriesisch), parlé dans l'Ouest de la Basse-Saxe. ☞

* Rotwelsch : *Rot* = expression argotique pour désigner le mendiant ; « *welsch* » : parler d'origine romane, métaphoriquement langue incompréhensible.

Article de référence : « Fremde Wörter schützen », de Elke Bodderas, *Die Zeit*, page 43, 15 novembre 2001, n° 47.

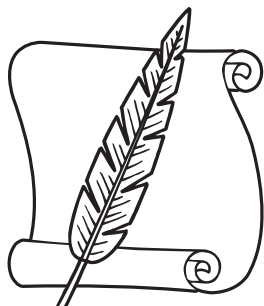
Quelques mots de yeniche utilisés en allemand parlé

Allemand	Yeniche	Signification
Angst	Muffe	Peur (avoir peur, « Muffe haben »)
Arbeit/Arbeiten	Maloche/malochen	Travailler, dans le sens de « trimer », de l'hébreu <i>mēlākā</i>
Dorf	Kaff	Village, patelin
Geld	Kotenmoos	Petite monnaie (utilisé sous la forme « moos ») ; de l'hébreu <i>ma'ōt</i>
Mann	Macker	Homme (utilisé en allemand dans le sens de l'ami de cœur)

Traduisez-vous écono ou techno ? Général ou spécialisé ?

À lire rapido dans **Lebende Sprachen**, 3^e trimestre 2001, un article de Nicole Stephan-Gabelin intitulé « Quelques réflexions sur un phénomène de notre temps ». Les années 1970 ont vu apparaître un mode de vie actif dans le secteur des loisirs. L'expression *Voulez-vous bronzer idiot ?* apostrophait les vacanciers, les incitant à ne pas finir leurs vacances aussi « idiots » qu'ils les avaient entamées. Sur ce modèle, de nouveaux slogans sont venus enrichir la langue parlée. Certes, le phénomène n'est pas nouveau : au XII^e siècle, Malherbe critiquait le procédé de style consistant à écrire *il vole léger*, recommandé par le poète Du Bellay, au lieu de *il vole légèrement*. En dehors de l'usage populaire, voire argotique *Vas-y mollo* par exemple, ce procédé est un des instruments préférés de la langue publicitaire grâce à son effet percutant. Les exemples ci-dessous donnent un éventail diversifié des thèmes dans l'air du temps. Bronzer : *À ne pas bronzer idiot s'est ajouté le bronzer catho*, c'est-à-dire rester catholique en dépit d'une tenue ou d'une activité légère. Malin : « La crise sociale aidant, désormais on cherche à dépenser malin. Occasion, échanges : de plus en plus, nombreux sont ceux qui répugnent à acheter du neuf. » (*Le Monde*, 23-1-98). « Consommer malin sur Internet (titre d'une rubrique de *Femina Hebdo*, 27-11-99). *Achetez malin avec Visa* (publicité sur Internet Yahoo.fr, mai 2000). Conduire citoyen : « Pour réduire le transit en centre-ville — Automobilistes, conduisez citoyen » (panneau apposé à l'entrée du centre-ville d'Avignon, printemps 2000). Et pour finir, deux exemples de troncature relevant de la langue populaire : *Ça se passe impec* (interview d'un participant aux vendanges, sur TF1, 21-9-95). *Je suis en train de me déshydrater sévère* (publicité Coca Cola qui mime le

langage des jeunes, entendue sur TF1 13-8-97). Dans l'article « Multiword Discourse Markers in Translation : a corpus-based Investigation into Restrictors », Dirk Siepmann analyse les marqueurs du discours à l'appui de multiples exemples trilingues (français, anglais, allemand). L'auteur se consacre tout particulièrement à l'étude des marqueurs qu'il définit comme étant des « restrictors », des expressions composées récurrentes qui remplissent une fonction pragmatique ou de structuration textuelle et qui — comme leur nom l'indique — expriment une restriction. Outre les marqueurs lexicalisés communs (*however, anyway, in any case, at lease, etc.*), il nous livre une analyse d'unités phraséologiques classées de la manière suivante : les syntagmes prépositionnels (*to my knowledge*), les fragments phrastiques (*a word of warning about...*), les propositions de concession (*having said that...*) et autres subordonnées. (D. L.)



Un dernier numéro des Cantons de l'Est

Une nouvelle équipe sous la direction de Jo-Anne Elder à Fredericton au Nouveau-Brunswick prendra la relève dans la publication de la revue **ellipse** à compter du prochain numéro. En guise de cadeau, et pour souligner cette transition, ce passage... cette traduction, l'équipe actuelle, sous la direction de Charly Bouchara et Monique Grandmangin, nous propose pour

le numéro 66 intitulé *Un dernier mot... A few last words...* une sélection de poèmes pour le plaisir d'apprécier les rythmes, les sonorités, les sens et les évocations des poètes en langue première et en traduction : Jacques Brault, Anne Hébert, Rainer Maria Rilke, Daniel Sloate... (É. P.)



A professional look on education in translation

Language International (43 – December 2001) features some interesting articles on educating and training translators from a professional perspective. Based on their own experience at the University of Leeds, Andrew Rothwell and Mark Shuttleworth in their article “Can Language Technology Co-exist with Traditional Translation Studies?” suggest a systematic approach for integrating language technology into a postgraduate translation program. For example, the authors explain that the training must be related to the other skills students are learning and that the exercises must not only be procedural but also conceptual. In “Educating Translators for Failure or Success?” Ingrid Larsen shares her expertise with agencies in the recruitment of translators. By first pointing out that as many as 70% of the qualified translators generally fail on (company made) test translations, she describes the role each of the stakeholders, namely the customers, the universities, the students and the translation companies, should take focusing on the skills

relevance to the industry employing the translators. (É. P.)

De choses et d'autres

Dans **Le langage et l'homme**, citons un article de Gertrud Gréciano, « Quel corpus pour la phraséologie comparée? », une contribution de Christian Balliu, « La pédagogie de la traduction », un article de Bernd Stefanink et Ioana Adriana Balacescu, « Une traductologie au service de la didactique : l'école allemande au sein de la famille traductologique », et un autre aussi de Elena Monceková et Stefan Franko, « On the problems of legal texts translation ». **Langages** 144 (décembre 2001) nous propose un dossier sur la psycholinguistique et l'intelligence artificielle sous la direction de Jean Vivier dans lequel on trouve l'article d'Agnès Salinas « Traduction automatique des langues et modélisations des interactions langagières ». Dans **Linguisticae Investigationes**, des contributions d'Elisabete Marques Ranchhod, « Problèmes de traduction automatique des constructions à verbes supports », de Pierre-André Buvet et Pierre-Yves Foucou, « Classes d'objets et recherche sur le web », de Charlotte Schapira, « La phrase tautologique ». À noter enfin un numéro spécial de **Langue française** 132 (décembre 2001) consacré à la parole intérieure, sous la direction de Gabriel Bergounioux. Enfin, dans **Meta**, vol. 46, n° 4 (2001), un article de Jacqueline Percebois, « Fonctions et vie des sigles et des acronymes en contextes de langues anglaise et française de spécialité », et deux contributions de Sundar Sarukkai, « Translation and Science » et « Mathematics, Language and Translation », ceux-ci et tous les autres sont aussi publiés en format PDF : www.erudit.org/erudit/meta/. (É. P.)

Didier Lafond
Éric Poirier, trad. a.

Le vocabulaire comptable simplifié

Un ouvrage des termes comptables à partir du français, une nouveauté, et aussi de leurs cooccurrents, chose rare et bien utile.

par **Murielle Arsenault,**
FCA, trad. a.

CAIGNON, Philippe, *Vocabulaire et cooccurrents de la comptabilité*, Linguattech éditeur inc., 2001, 302 pages.

Linguattech vient de lancer l'ouvrage *Vocabulaire et cooccurrents de la comptabilité* sous la plume de Philippe Caignon, professeur à l'Université Concordia. Cet ouvrage recense le vocabulaire comptable généralement utilisé en français au Canada et aussi en Europe. Il part du français, ce qui le distingue du *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière* de Louis Ménard (Institut Canadien des Comptables Agréés, 1994) qui, du moins jusqu'à la publication de la version CD, obligeait à consulter à partir de l'anglais. Il sait traiter avec simplicité un vocabulaire fort spécialisé, ce qu'apprécieront ses lecteurs.

Caignon s'attaque en outre aux cooccurrents. Décision courageuse et *a priori* fort à propos. Combien de fois le rédacteur ou le traducteur en comptabilité s'interroge-t-il sur le sujet ou le complément à utiliser avec tel verbe ou sur le mot qui, employé de pair avec tel autre, créera la tournure recherchée? Est-ce que l'on « prépare », « établit », ou « dresse » des états financiers? L'exercice est-il « terminé » ou « clos » le 31 décembre? Caignon reprend le flambeau transmis par Betty Cohen qui nous a laissé son *Lexique de cooccurrences — Bourse — Conjoncture économique*. Je peux, de par le travail que j'exerce, apprécier le courage de celui qui a plongé dans pareille aventure.

Consignation des usages

Caignon fait un dépouillement intelligent des termes comptables de base utilisés en français. Quelques ajustements s'imposent

toutefois. Si l'on ne trouve malheureusement pas des expressions qui auraient été aussi utiles que « actif liquide », « actions rachetables », « bénéfice dilué », « chiffre d'affaires », « contrôle interne », « information financière », « liquidités », « matérialité » (pour l'abattre), « paragraphe d'énoncé d'opinion » ou « trésorerie », qui abondent dans la langue des comptables, on s'étonnera en revanche de lire des expressions comme « actifs défensifs », « amortissement selon la méthode des nombres des années », « bourse », « charges déterminées par abonnement », « concurrence » ou « quantifiant » qui, soit sont d'un usage fort restreint, soit n'appartiennent pas proprement au domaine de la comptabilité.

Caignon donne aussi des termes retenus des définitions simples, parfois avec des lacunes ou des imprécisions probablement attribuables à la volonté de simplification, mais qu'il faudrait corriger pour assurer la qualité du *Vocabulaire*. On ne peut pas non plus toujours se fier à la justesse ou à l'ordre de priorité des synonymes français et des équivalents anglais proposés. Par exemple, s'il est vrai que *asset base* est l'équivalent anglais d'« actif », pris au sens large, l'anglais emploie beaucoup plus souvent *assets* en ce sens. L'auteur ne précise pas en outre, quand cela serait pertinent, quel terme est d'usage en France et quel autre l'est au Canada.

À l'examen de l'ouvrage, on constate aussi que Caignon fait davantage œuvre de consignation des usages que de redressement des erreurs langagières ou de normalisation de la terminologie. Si on a besoin de connaître les termes en usage, ainsi que leur sens, il ne faut toutefois pas se perdre dans les explications techniques ou les justifications terminologiques sa-

vantes. Enfin, l'ouvrage ne rend pas justice à tout le travail d'épuration et d'enrichissement que les organismes professionnels compétents (cités par Jean-François Joly dans la préface) mènent depuis plus de 30 ans pour faire de la langue comptable française un outil de travail et de communication précis, reflétant à la fois la terminologie anglaise propre au système comptable nord-américain et la terminologie française utilisée dans l'ensemble de la francophonie.

Un bon exemple de telle lacune apparaît dès la première page à propos d'« achalandage ». Si le terme n'est toujours pas évacué de notre vocabulaire, parce que l'on n'a pas réussi à y substituer d'équivalent satisfaisant, il est bien triste de voir que Caignon ne donne pas la définition de la notion sous « fonds commercial » ou « surveleur », expressions préconisées depuis des années, quitte à consigner le synonyme tant répandu au moyen d'un renvoi et à en expliquer les déficiences (la note 1 est plutôt nébuleuse à cet égard). Je sais gré à l'auteur d'avoir consigné « comptes à recevoir » comme un anglicisme, mais il faudrait réfléchir entre autres à la pertinence du mot « achalandage ».

Cooccurrents : un choix difficile

Ce qui fait l'originalité du Caignon est la proposition de cooccurrents, et cet aspect fait largement défaut dans tous les travaux publiés dans le domaine. Il faut souligner qu'il est très laborieux de recenser les usages, même si Internet est devenu un outil de travail immensément riche à cet égard. Le grand nombre des cooccurrents proposés aidera rédacteurs et traducteurs. Le mot « bénéfice » offre un exemple qui permettra de juger

de la valeur de l'exercice et, à l'exception des adjectifs, la liste des cooccurrents fournis est judicieuse.

Cependant, tous les termes recensés ne créent pas de problème de cooccurrents et, en s'imposant d'en donner un pour chacun, l'auteur aboutit à des formulations inutiles, voire douteuses : par exemple, pour « holding », proposer « détenir », « effectuer », ou « se situer », me paraît inutile. Il me semble aussi douteux de parler de « préparation de l'exercice budgétaire » ou d'« augmenter un exercice budgétaire ». Je dois ajouter que ce sont souvent les adjectifs qui créent problème. Quant à la façon matérielle de présenter les cooccurrents, elle reste à inventer.

Si le *Vocabulaire et cooccurrents de la comptabilité* n'est pas un ouvrage techniquement sans reproches, tant sur le plan comptable que linguistique, il sera utile aux rédacteurs et aux traducteurs ainsi qu'aux lecteurs d'états financiers et autres documents comptables qui répugnent à consulter un ouvrage spécialisé. Ceux-ci y trouveront des définitions, parfois boiteuses mais toujours simples, de notions complexes. Ils pourront faire un choix plus éclairé de l'expression juste et ils sauront mieux entourer les mots retenus des sujets et compléments pertinents.

Il serait intéressant toutefois que M. Caignon ait l'occasion d'accroître la rigueur de son ouvrage en l'enrichissant par des recherches plus poussées, tant sur le contenu des notions que sur l'évolution de la terminologie et de la phraséologie comptables. Il lui faudra raffiner et, parfois, corriger les définitions, retrancher certaines expressions douteuses et en ajouter. Il lui faudra aussi retravailler la question des cooccurrents, soit parfaire à la fois la méthode de présentation et le choix de ceux-ci. ☺

Trois lauréats aux Prix littéraires du Gouverneur général

Le Conseil des Arts du Canada a décerné les Prix littéraires du Gouverneur général de 2001 à Michel Saint-Germain ainsi qu'à Fred A. Reed et David Homel. Le jury, comme d'habitude, exprime en quelques lignes les raisons qui l'ont motivé à décerner ces prestigieux prix. Nous reproduisons ces élogieux textes ci-après (pour qui s'en trouverait inspiré!), de même que le commentaire portant sur les auteurs en lice, parce que, eux aussi, ont fort bien travaillé si l'on en croit le texte flatteur du jury. Félicitations à tous!

No Logo : La Tyrannie des marques

Michel Saint-Germain, pour *No Logo : La Tyrannie des marques* (Leméac), traduction française de *No Logo : Taking Aim at the Brand Bullies*, de Naomi Klein.

Traduire *No Logo* tenait de la prouesse, et Michel Saint-Germain a réussi l'exploit avec panache. Invention langagière, fluidité stylistique et clarté du propos procurent un plaisir de lecture qui se maintient tout au long de cet essai magistral et provocant. Cette tra-

duction n'est pas seulement audacieuse et incisive, elle est « cool ».

Journaliste et traducteur, Michel Saint-Germain a signé nombre d'articles pour diverses revues, dont *L'Actualité*, et l'essai *L'avenir n'est plus ce qu'il était*. Poursuivant son intérêt pour les sciences, les nouvelles technologies et les médias, il collabore aux revues *Québec Science* et *Info-Tech*, à l'émission *Clair et Net* de Radio-Canada et enseigne à l'Université de Montréal. Il a traduit et cotraduit environ 45 ouvrages, et sa traduction intitulée *Flagrant Déllice* figurerait parmi les œuvres en lice pour les Prix littéraires du Gouverneur général de 1988.

Deux autres ouvrages étaient en lice pour ce prix cette année.

Agnès Guitard, pour *Les hauturiers : ils précèdent les Vikings en Amérique* (XYZ), version française de *The Farfarers : Before the Norse* de Farley Mowat. Agnès Guitard a su rendre le mélange de fiction et d'hypothèses historiques qui confère aux *Hauturiers* un ton particulier, situé entre le rêve et l'histoire. Sa traduction repose sur une recherche documentaire considé-

nable et transpose l'essai de Farley Mowat dans une langue française souple et séduisante.

Maryse Warda, pour *Motel de passage* (VLB éditeur), version française de *Suburban Motel* de George F. Walker. Traduction d'une extraordinaire puissance évocatrice, dans laquelle l'économie et la justesse du langage sont toujours au service d'un dialogue serré et puissant. Maryse Warda a un sens aigu du théâtre. Sa traduction, dépourvue, transmet, avec robustesse et sans la moindre surcharge, tout le tragicomique d'une œuvre extrêmement originale.

Fairy Ring

Fred A. Reed and David Homel, for *Fairy Ring* (Talonbooks), English translation of *Le Cercle de Clara*, by Martine Desjardins.

Martine Desjardins' anti-romance explores desire in its multiple forms, through letters, journals and logs written by men and women in Nova Scotia near the end of the 19th century. The translation handles with great precision and subtlety these different voices, varying from the extravagantly poetic to

the scientific, using the specialized vocabulary of physical and mental sciences of the time. Reed and Homel are unfailingly sensitive to the claustrophobic atmosphere of a world obsessed with the power of (pseudo-)scientific knowledge.

Fred A. Reed is a journalist and Governor General's Award-winning translator (for *Imagining the Middle East*, 1992). He has translated Nikos Kazantzakis (*Journey to the Morea*) and is the author of *Persian Postcards: Iran after Khomeini* (1994) and *Takeover in Tehran : The Inside Story of the 1979 U.S. Embassy Takeover* (2000). He has written for *Maclean's*, *The Globe and Mail*, *Le Devoir* and *La Presse*.

David Homel has translated over 30 books, many by Quebec authors. He won the Governor General's Literary Award in translation in 1995 for *Why Must a Black Writer Write About Sex?* by Dany Laferrière; his translation of Laferrière's *How to Make Love to a Negro* was nominated in 1988. His novels, which include *Sonya & Jack* and *Electrical Storms*, have been published in several languages.

Nominees for 2001

Sheila Fischman, Montreal, for *The Little Girl Who Was Too Fond of Matches* (House of Anansi Press), English translation of *La petite fille qui aimait trop les allumettes*, by Gaëtan Soucy (Les Éditions du Boréal). This is a fictional construction of a young woman's private language, imaginatively rendered by a translation that captures the malapropisms, surprising turns of phrase and neologisms that carry the horror of the story.

Gail Scott, Montreal, for *The Sailor's Disquiet* (The Mercury Press), English translation of *Le Désarroi du matelot*, by Michael Delisle (Leméac). An edgy translation that forcefully conveys the energy and linguistic rhythms of this fictional memoir of a psychopath. ☞

NE RESTEZ PAS

hors circuit

Veuillez m'abonner à *Circuit*, magazine d'information sur la langue et la communication

(un an, 4 numéros : 35 \$ toutes taxes comprises, extérieur du Canada : 40 \$) Chèque ou mandat à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ »

nom _____

adresse _____

code postal _____

signature _____ date _____

Circuit

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

2021, avenue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Télécopieur : (514) 845-9903

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN LOCALISATION



L'Université en Outaouais

- PROGRAMME DE 30 CRÉDITS OFFERT À TEMPS PARTIEL
- STAGE DE 6 CRÉDITS INTÉGRÉ AU PROGRAMME
- MARCHÉ DE L'EMPLOI QUÉBÉCOIS, CANADIEN ET INTERNATIONAL EN TRÈS FORTE CROISSANCE

Ce programme tout à fait novateur offre une formation unique en localisation et en rédaction hypermédia. La localisation, c'est l'adaptation de logiciels et de documents techniques accompagnateurs à une langue et à une culture étrangères. Elle intègre la totalité des caractéristiques du produit de façon cohérente dans la langue et le contexte de la culture visée. La rédaction hypermédia conjugue à la fois l'hypertexte et le multimédia, englobant toutes les représentations non linéaires d'information textuelle, graphique, filmique et sonore dans les logiciels, dans Internet ou dans les contenus de cédéroms.

Jean Quirion, *term.a.*, professeur à l'UQAH
Christiane Melançon, professeure à l'UQAH

L'AVENIR A FIÈRE ALLURE

BUREAU DES ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS
Cyclesup.tache@uqah.quebec.ca
1 800 567-1283, poste 4417
(819) 595-4417

www.uqah.ca/localisation

par Tania Nicolas

Droit

LEBERTRE, Sylvain et Carole MAURO. **Dictionnaire juridique français-italien = Dizionario giuridico italiano-francese**, Paris, LGDJ, 2001, 497 pages. ISBN : 2-275-01796-8

○

SAINT-DAHL, Henry. **Dictionnaire juridique français-anglais, anglais-français = Dahl's law dictionary**, Paris, Dalloz, 2001, 852 pages. ISBN : 2-247-04317-8

Ce dictionnaire est annoté avec des définitions tirées des codes, de la jurisprudence, des lois et de la doctrine. Le droit français est expliqué en anglais (première partie) et le droit américain en français (deuxième partie). Parmi les sujets traités : droit des affaires, droit de la procédure, droit pénal...

Économie

ALBERT, Laurence. **Dictionnaire des termes économiques et commerciaux**, Paris, De Vecchi, 2001, 204 pages. ISBN : 2-7328-1030-4

Pour tout comprendre d'Internet, pour connaître des mots de l'économie, du marketing et des relations commerciales quotidiennes.

○

PEYRARD, Josette et Max PEYRARD. **Dictionnaire de finance**, Paris, Vuibert, 2001, 256 pages. ISBN : 2-7117-7826-6

Définit le vocabulaire de la finance en mettant l'accent sur la concision et le renvoi plus que sur de longs développements. Lexique anglais-français et français-anglais.

Gestion de l'entreprise

ESPOSITO, Marie-Claude. **Dictionnaire de l'économie, de la finance et de la comptabilité : anglais-français et français-anglais**, Paris, Economica, 2002, 502 pages. ISBN : 2-7178-4371-X

Présente des termes appartenant aux champs économiques, financiers et comptables. Contient les principales expressions nominales relevant de ces trois champs disci-

plinaires ainsi que des adjectifs, des verbes, des prépositions et des adverbes qui apparaissent fréquemment dans les textes économiques.

Langage, linguistique

AMIOT, Dany, Walter DE MULDER et Nelly FLAUX. **Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique**, Arras, Artois Presses Université, 2002, 380 pages. ISBN : 2-910663-66-3

Deux points du fonctionnement de la référence et de la construction des expressions dénomminatives dans les langues naturelles : la détermination et la quantification d'une part, le jeu des relations grammaticales, des constructions syntaxiques, des rôles sémantiques et des paramètres pragmatiques à l'intérieur du groupe nominal d'autre part.

○

ASSISES DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE (17, 2001). **XVII^e Assises de la traduction littéraire, Arles 200**, Arles, Actes Sud, 2001, 208 pages. ISBN : 2-7427-3557-7

S'articule autour de trois moments forts : une table ronde sur la traduction des *Fleurs bleues* de Raymond Queneau, savant et drôle à l'image du livre, qui permet de mieux approcher cette œuvre inépuisable, une conférence de la traductrice Aline Schulman sur Borges traducteur, et une table ronde sur Internet et traduction.

○

BALLARD, Michel. **Les noms propres en traduction**, Paris, Ophrys, 2001, ISBN 2-7080-0990-7, 230 p, 17,50 Euros

On considère généralement que le nom propre ne se traduit pas. Cet ouvrage se propose de prouver le contraire. Divisé en trois chapitres (Le nom propre comme signification, la grammaire du nom propre et la sémantique du nom propre), il s'efforce de montrer de façon systématique les degrés de traduction que l'on est amené à appliquer au nom propre selon les usages auxquels il est soumis. Le tout illustré par de nombreux exemples tirés surtout de traductions contemporaines.

KOCOUREK, Rostislav. **Essais de linguistique française et anglaise : mots et termes, sens et textes = Essays in French and English linguistics : word and terms, meanings and texts**, Paris, Peeters-France, 2001, 441 pages. ISBN : 2-87723-566-1

Essais sur divers sujets lexicologiques, terminologiques, sémantiques et textuels.

○

SELESKOVITCH, Danica et Marianne LEDERER. **Interpréter pour traduire**, Paris, Didier-Érudition, 2001, 311 pages. ISBN : 2-86460-641-0

Réunion d'articles qui montrent que le processus de la traduction est le même quelles que soient les langues et quels que soient les genres de textes.

○

Traitement automatique des langues. 1 (2001), Synthèse de la parole, Paris, Hermès science publications, 2001, 336 pages. ISBN : 2-7462-0344-8

Examine la synthèse de la parole, qui se réfère d'un côté à l'analyse et l'interprétation du texte et de l'autre à la prédiction des paramètres acoustico-phonétiques du son et la synthèse du signal.

○

Traitement automatique des langues. 2 (2001), TAL et linguistique de corpus, Paris, Hermès science publications, 2002, 336 pages. ISBN : 2-7462-0411-8

Aborde les trois problématiques suivantes : annotation et analyse linguistique ; textes, thèmes et genres ; corpus et ELAO (Enseignement des langues assisté par ordinateur)

Langue française

DU BELLAY, Joachim. **La deffense et illustration de la langue françoise (1549)**, Genève, Droz, 2001, 416 pages. ISBN : 2-600-00647-8

Présente l'édition originale de 1549, avec son orthographe et sa ponctuation primitives. La source cachée du texte de Du Bellay *Dialogo delle lingue* de Sperone Speroni a été ajoutée ainsi que l'ensemble des documents relatifs à la première polémique.

Langues étrangères

GUIDÈRE, Mathieu. **Lexique bilingue de l'arabe d'aujourd'hui**. Paris, Édition du Temps, 2001, 285 pages. ISBN : 2-84274-192-7

Un lexique contemporain inspiré directement de la réalité quotidienne et de la presse arabes. L'ouvrage est constitué de deux parties : l'une comporte un vocabulaire constitué d'un corpus de 3 000 mots, la seconde se consacre à la grammaire et aux proverbes.

○

THOMPSON, Leslie et Jean-Toussaint PINDI. **Anglais appliqué : gestion, économie d'entreprise, travail, ressources humaines, 2^e et 3^e cycles : théorie, recherche, actualité, études de cas, Internet, exercices, lexique**, Paris, Montchrestien, 2001, 206 pages. ISBN : 2-7076-1251-0

L'ouvrage se développe autour de grands thèmes : société et environnement, production et gestion de la qualité, marketing, ressources humaines, finances et nouvelles technologies...

○

VANDERPERREN, François. **Dictionnaire des faux amis : Deutsch-français, français-deutsch = Wörterbuch der faux amis : deutsch-Französisch**, Louvain-la-Neuve, Duclot, 2001, 875 pages. ISBN : 2-8011-1292-5

Plus de 2 500 entrées, diversification géographique, niveaux de langue, lexicologie, exemples, citations et intégration systématique des mots d'allure française chers aux Allemands.

Science de la terre

Dictionnaire des roches et des minéraux : pétrologie et minéralogie, Paris, Albin Michel, 2001, 1140 pages. ISBN : 2-226-12715-1

Plus de 250 articles présentent une vue d'ensemble de la pétrologie et de la minéralogie. La formation, les transformations et les maladies des roches ainsi que leurs différents types et origines sont exposés en détail.



Albertine Necker de Saussure, « Sourcière » du romantisme

par Jean Delisle, term. a., trad. a.

Albertine Necker de Saussure (1766-1841) a porté dignement ses deux patronymes. Cousine par alliance de Madame de Staël, elle a contribué à diffuser le romantisme en France par la publication, en 1814, de sa traduction d'un ouvrage retentissant d'August Wilhelm von Schlegel. Cette mère de quatre enfants est aussi l'auteure d'un classique *L'Éducation progressive*, œuvre majeure couronnée par l'Académie française, maintes fois rééditée et dont on a publié de nombreuses traductions. La dernière en date est italienne et remonte à 1948.

Cette femme brillante mais timide n'a jamais cherché la gloire et ne s'offusquerait pas de sa savoir tombée dans l'oubli. Si des femmes comme elle, contraintes au silence ou à l'effacement par les conventions sociales de leur temps, se sont résignées à rester dans l'ombre, ce qu'elles ont accompli n'en est pas moins digne d'intérêt.

On peut distinguer dans sa vie trois grandes étapes. La première couvre sa jeunesse et se termine vers 1797. Elle correspond à ses années de formation et d'apprentissage des langues, à son mariage avec Jacques Necker, neveu du financier du même nom, et à sa rencontre déterminante avec Madame de Staël qui deviendra sa meilleure amie. La deuxième période est celle pendant laquelle Albertine fréquente les brillants esprits qui se réunissent au château de Coppet, découvre son cosmopolitisme et les philosophes allemands et s'adonne à la traduction. Cette période s'étend approximativement de 1797 à 1817. C'est au cours de ces vingt ans qu'Albertine traduit des œuvres de Karl Philipp Moritz, Gotthold E. Lessing, Walter Scott et surtout le fameux *Cours de*

littérature dramatique de Schlegel. La troisième et dernière période de sa vie (1817-1841) est celle où Albertine délaisse la traduction pour se consacrer à des travaux originaux d'écriture.

Albertine-Adrienne de Saussure naît à Genève, le 13 mars 1766. Elle apprend très tôt à apprécier *dans le texte* le charme des auteurs grecs et latins, le théâtre de Shakespeare et les romans de Richardson qui la passionnent, et les auteurs allemands comme Klopstock. Elle fait aussi ses délices des grands noms de la littérature italienne. Son apprentissage des langues est complété par de nombreux voyages dans les pays où elles sont parlées.

Ses travaux de traduction

Le premier travail de traduction d'une certaine envergure auquel Albertine s'est attaquée est l'ouvrage de Karl Philipp Moritz, *Götterlehre oder mythologische Dichtungen der Alten* [*Fictions mythologiques des Anciens*] (Berlin, 1791). Cette publication ne vit jamais le jour, Madame de Staël, qui en faisait grand cas, ne trouvant pas l'accueil des libraires assez empressé.

Vers 1807, la Genevoise ressent de plus en plus les effets isolants de la surdité, mal qui ira en s'aggravant à partir de 1815. D'un tempérament mélancolique, elle se sentait envahie par un vague sentiment dépressif, une triste langueur. La retraite finit par devenir une nécessité : elle se réfugia alors dans le travail intellectuel, activité qui convenait bien à sa situation. La traduction, l'écriture et la lecture furent pour elle une sorte d'hygiène mentale en même temps qu'un excellent dérivatif.

Schlegel caressait le désir de voir paraître une version française du cours de littérature dramatique qu'il avait donné à Vienne, même si la version allemande avait soulevé une vive polémique en France. Et pour cause. L'auteur jugeait sans valeur le théâtre classique français et, à ses yeux, Racine et Corneille n'étaient que de serviles imitateurs des tragédiens grecs. Quant à Molière, c'était un bouffon, un vulgaire joueur de farces burlesques. Il fallait une bonne dose de témérité, voire d'inconscience, pour s'attaquer de la sorte à de telles gloires nationales...

Un libraire parisien offrait cinq mille francs pour la traduction de cette œuvre incendiaire. Albertine Necker de Saussure accepte l'offre, et sa traduction paraît en 1814, à Paris et à Genève, en trois volumes de quatre cents pages chacun. Le nom de la traductrice ne figure nulle part. « Cette traduction est un tour de force », dira Madame de Staël. Quant à Schlegel, il déclara expressément dans un Avertissement que « cette traduction avait été entreprise d'après son désir, revue en partie par lui-même, qu'elle était la seule qu'il regardât comme authentique et sur laquelle il consentit à être jugé ». Schlegel savait apprécier une bonne traduction, lui qui s'était acquis en Allemagne une réputation enviable par ses traductions de Shakespeare et de Calderon (voir *Circuit*, n° 51).

Dans un souci de ménager la susceptibilité de la nation dont l'auteur combat les opinions littéraires, la traductrice juge nécessaire d'assortir sa traduction d'une préface. Cette préface révèle deux traits de caractère de la traductrice qui, toute sa vie, a entretenu la conviction que la franchise ne consiste pas à dire tout ce que l'on pense, mais à penser tout ce que

l'on dit : son indépendance d'esprit et son sens critique. Tantôt elle n'hésite pas à critiquer son auteur ; tantôt elle l'excuse ou cherche à atténuer la portée de ses propos. Elle y révèle aussi sa profonde connaissance des lettres allemandes. Malgré tout, le *Cours* n'en déclencha pas moins la fureur des Français. Quarante ans plus tard, on en parlait encore.

À la fin de 1814 et au début de 1815, Albertine Necker de Saussure publie par tranches dans la *Bibliothèque britannique* une traduction-résumé du roman de Walter Scott, *Waverley or 'Tis Sixty Years*. Elle ne produit pas une traduction *in extenso* de cet ouvrage, mais une paraphrase explicative et commentée, entrecoupée de passages traduits littéralement. Ce genre de traduction-résumé était courant dans la *Bibliothèque britannique*.

Albertine a présenté de la même façon et dans le même périodique les ouvrages de deux Écossais : celui de Robert Owen, *A New View of Society* (1816), et celui de Thomas Chalmers, *The Christian and Civic Economy of our Large Towns* (1818). Chalmers et Owen lui ont ouvert l'esprit aux questions sociales envisagées d'un point de vue chrétien.

L'auteure, la « féministe »

La première œuvre publiée qui soit de sa main est la *Notice sur le caractère et les écrits de Madame de Staël*. Il ne s'agit pas d'une biographie proprement dite, mais d'un vibrant hommage rendu à une amie très chère. Mais Albertine Necker de Saussure est surtout connue comme l'auteure de *L'Éducation progressive*. Les trois volumes de cet imposant traité sont l'œuvre

d'une vie et ont été préparés par d'abondantes lectures et par des années d'observations menées auprès de ses quatre enfants, qui lui servaient plus ou moins de « laboratoire ». Elle a soixante-deux ans lorsque paraît en 1828 le premier volume, « Étude de la première enfance ». Elle conçoit l'éducation comme « l'art de donner à l'enfant la volonté et les moyens d'acquiescer tout le développement dont sa personnalité est susceptible ».

Nous n'aurions pas tracé un portrait fidèle d'Albertine Necker de Saussure si nous avions passé sous silence ses préoccupations concernant le sort réservé aux femmes. Ce n'est pas un hasard si le troisième livre de son traité leur est entièrement consacré, « Étude de la vie des femmes ». Tout comme pour Madame de Staël, l'idée du destin de la femme n'a cessé de la poursuivre. Elle revendique pour la jeune femme plus d'autonomie. Bien qu'Albertine Necker de Saussure appartienne à une classe aristocratique peu portée à la contestation, elle n'hésite pas à dénoncer le fait que l'homme n'a voulu voir dans la femme que l'épouse ou la mère, que le mari a souvent utilisé sa femme pour servir sa vanité ou ses propres intérêts en lui confiant des travaux de traduction, par exemple. Elle dénonce le fait que l'on n'a pas donné aux filles la chance de recevoir la même instruction que les garçons. C'est par l'instruction et le

travail intellectuel que les femmes réussiront à améliorer leur état et à prendre leur place dans la société, pense-t-elle. Ce thème est récurrent dans ses écrits.

Sa conception de la traduction

Pour Albertine Necker de Saussure, traduire est le prolongement naturel de sa connaissance des langues et de ses activités intellectuelles ainsi qu'un moyen pour diffuser des idées nouvelles. C'est aussi une source non négligeable de revenus. Si elle a passablement traduit, elle s'est très peu expliquée sur son travail. Elle n'a publié aucun texte « théorique » sur la traduction, comme certains de ses contemporains (Schleiermacher, Madame de Staël, Madame de Rochemondet). Elle a laissé tout au plus quelques idées éparses sur ce sujet. Ses cahiers de notes renferment une définition de la traduction conçue comme processus de « débrouillage des pensées ».

Sa conception de la traduction rejoint en partie celle de Madame de Staël. Elle la rejoint lorsqu'elle conçoit la traduction comme une ouverture sur l'Autre, un instrument du cosmopolitisme et de l'universalisme. Elle la rejoint encore lorsqu'elle évite de traduire trop librement et se montre respectueuse du contenu de l'original. Mais elle ne va pas beaucoup plus loin. Sa langue appartient au

XVIII^e siècle, elle n'est pas encore tout à fait celle du XIX^e. Elle est plus proche de Madame Dacier (1647-1720) que de Leconte de Lisle (1818-1894). Elle n'a pas les « audaces » des littéralistes de la forme (Courier, Chateaubriand, Littré). Elle aurait pu dire, comme Madame Dacier : « Que doit-on attendre d'une traduction en une langue comme la nôtre, toujours sage, ou plutôt toujours timide, et dans laquelle il n'y a presque point d'heureuse hardiesse, parce que toujours prisonnière dans ses usages, elle n'a pas la moindre liberté? [...] Elle ne sait que faire d'un mot bas, dur, ou désagréable. »

La traductrice de Schlegel est une traductrice de transition qui se positionne « sagement » entre la traduction-imitation et la traduction-calque. Sa personnalité et la nature du texte traduit (un cours et non une œuvre littéraire) l'y incitaient. Le littéralisme de contenu semble avoir été le passage obligé de l'émergence du littéralisme de forme.

Conclusion

Albertine Necker de Saussure s'éteignit le 13 avril 1841, à Mornex, non loin de Genève. Elle n'a pas laissé de *Mémoires*, elle qui a pourtant vécu la plume à la main. Sa vie de quasi-recluse, elle l'a vécue dans la monotonie du silence, mais d'un silence propice à la méditation. Cette femme de devoir et de responsabilité aurait pu acquiescer

une grande célébrité si elle n'avait pas mis à s'effacer autant de soin qu'on met d'ordinaire à paraître.

Comme bon nombre de femmes instruites de son époque, elle a, avec une grande lucidité, mené plusieurs combats de front pour la reconnaissance du statut et du rôle social de la femme, sans aller toutefois jusqu'à la contestation ouverte. De la traductrice du *Cours* de Schlegel, on peut dire, quoiqu'à un degré moindre, ce que l'académicien Jean-Denis Bredin a écrit de Madame de Staël : « Elle aura, sans doute, après Rousseau, éclairé mieux que personne le chemin qui allait des Lumières au romantisme. » Pour avoir traduit le fameux *Cours* qui fut une œuvre-phare de la révolution romantique en France, la traductrice fait figure de « sourcière » du romantisme et de médiatrice entre les cultures. Son nom mérite incontestablement d'être tiré d'un oubli injuste. ☞

Ce texte est une version condensée tirée de *Portraits de traductrices* publ. sous la dir. de l'auteur aux Presses de l'Université d'Ottawa.

Références

- Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Département des manuscrits, Fonds Albertine Necker de Saussure, Ms. fr. 4450 à 4461.
- CAUSSE, Étienne (1930), *Madame Necker de Saussure et L'Éducation progressive*, Paris, Éditions « Je sers », 2 vol.
- MESTRAL COMBREMONT, Julie de (1946), *Albertine Necker de Saussure, 1766-1841*, Lausanne, Librairie Payot, 195 p.
- SCHLEGEL, August Wilhelm von (1814), *Cours de littérature dramatique*, trad. par Albertine Necker de Saussure, Paris et Genève, J. J. Paschoud, 3 vol.

Une première au Québec !



Mis en nomination par l'Office de la langue française au Gala des Mérites 2001-2002 pour souligner l'effort de francisation, « LA GESTION D'UN CENTRE DE CONTACTS CLIENTÈLE » est le livre qui vient démystifier tout le langage technique propre au domaine des centres d'appels. Publié par les Éditions Transcontinental inc., ce nouvel ouvrage qui inclut un lexique de 1400 mots permet d'interpréter les anglicismes et acronymes trop souvent utilisés dans le quotidien des 50 000 personnes qui travaillent dans ce segment de l'industrie de services.

36,95 \$

(taxe et frais de manutention en sus)

Pour commander :

Téléphonez au (514) 931-0663 poste 230



LogiTerm : tekno sans amertume

par François Lanctôt, trad. a.

Un mauvais ouvrier se plaint toujours d'avoir de mauvais outils. Voilà comment me morigénait mon père lorsqu'il m'entendait, enfant, pester contre une scie mal affûtée ou un tournevis ébréché. Justement, pendant mon essai de LogiTerm¹, cette maxime m'est revenue à la mémoire, mais par la négative : Je me suis dit que, décidément, l'aide à la traduction avait fait un grand bond en avant, et qu'il faudrait être bien piètre traducteur pour ne pas augmenter sa productivité avec une « patente » aussi perfectionnée.

D'entrée de jeu, rappelons que LogiTerm fait partie de cette nouvelle génération de logiciels qui cherchent à pallier les déficiences des systèmes de traduction automatique et de mémoire de traduction. En fait, ces logiciels optent pour une approche axée sur la recherche terminologique « instantanée » et sur la prétraduction, c'est-à-dire l'application sur un texte en langue de départ d'un lexique pré-établi.

Pour l'évaluation de la version Personnelle Plus 2.0, j'ai choisi un travail réel, dans le cadre de mes activités quotidiennes de traduction. C'est la seule façon que je connaisse de vérifier la « viabilité professionnelle » d'un produit, c'est-à-dire sa capacité de s'intégrer à *mes* processus, aussi tordus soient-ils...

La prise en main

L'installation de LogiTerm se déroule en douceur. À partir du cédérom, on peut choisir le disque cible, et tout s'exécute selon les règles de l'art. Un « désinstallateur » se met en place, comme c'est le cas pour tout logiciel Windows qui se respecte. Le logiciel comprend plusieurs modules fonctionnels (trois en fait), mais tous s'installent de façon transparente. Il crée aussi une barre d'outils pour le logiciel

Word, qui servira ici d'élément pivot de la création de fiches terminologiques (et, partant, de la prétraduction). Mais qu'on ne s'y trompe pas, LogiTerm peut très bien être utilisé en autonome, sans Word, pour ses puissantes fonctions de recherche.

Au premier abord, le logiciel peut sembler rébarbatif, car il est assez touffu. On est loin de l'approche du style : « tapez le nom du fichier et appuyez sur Entrée ». Néanmoins, le traducteur qui prendra la peine d'apprivoiser les multiples options de LogiTerm sera récompensé au centuple. En effet, s'il est vrai que le logiciel demande une certaine planification initiale, une fois cette réflexion achevée, les ressources terminologiques deviendront extrêmement faciles à créer et à consulter, le tout s'exécutant en un temps record.

Le fichier *Pour partir du bon pied* contient un guide de démarrage très détaillé qui permet d'être opérationnel au bout d'une heure. Essentiellement, ce guide vous présente les trois types de données que vous devez préparer et qui constitueront l'armature de LogiTerm (bitextes, fiches terminologiques et documents plein texte), avec des instructions pas à pas. Mais pour devenir utilisateur expert, vous devrez passer par de multiples expériences et repérer vous-même les approches qui conviennent le mieux à vos méthodes de travail.



L'interface

Devant l'écran de travail de LogiTerm, vous risquez d'être un peu désorienté si vous n'avez pas pris le temps de « placer » les différents concepts dans votre esprit. Résumons : au premier plan, un espace (découpé en colonnes) pour l'affichage des résultats de vos recherches. Au-dessus de ces colonnes, une barre de menus propose les principales fonctionnalités du logiciel ; en dessous, on trouve des cases pour entrer des mots clés et des options pour les modes de recherche (exacte, floue, globale, externe).

Bitexte, fiches terminologiques et plein texte

Faut-il le rappeler, le bitexte est un texte bilingue synchronisé, phrase à phrase, qui peut être consulté en mode *intégral*. En effet, contrairement aux mémoires de traduction, le bitexte peut être lu comme un document en soi, du début à la fin, plutôt que par « morceaux ». Mais avant de pouvoir interroger un bitexte, il faut le créer. C'est ici que LogiTerm réserve une première surprise intéressante : là où bien des gestionnaires de mémoire de traduction échouent lamentablement dès le premier écueil rencontré (par exemple lorsqu'une phrase unique du texte de départ est rendue par deux phrases en langue d'arrivée), l'aligneur de LogiTerm produit du premier coup, à l'aveugle, un alignement cohérent à 99 %. Les textes que j'ai alignés étaient de format Word simple, sans colonnes ni tableaux, mais comprenaient tout de même quelque 6 000 mots. Par ailleurs, le bitexte peut aussi être exporté en format mémoire de traduction, ce qui est extrêmement intéressant pour les utilisateurs de logiciels comme Trados ou SDLX.



Les fiches de LogiTerm doivent être créées dans Word et respecter une seule contrainte : contenir au moins un champ vedette pour chacune des langues traitées. Il suffit de créer un modèle à partir d'une liste de champs proposée par le système, et le tour est joué, la saisie peut commencer. Mais le grand intérêt de la fonction « fiche » réside dans la barre d'outils de LogiTerm qui s'intègre à l'environnement Word. À partir du traitement de texte, on peut sélectionner un terme dans le texte à traduire, puis basculer sur le document de création de fiches, cliquer sur le bouton Nouvelle Fiche pour afficher un masque vide, puis coller le terme dans le champ vedette.

LogiTerm est conçu pour unifier toutes les ressources que consulte le traducteur. Il comprend donc un volet plein texte qui permet d'indexer les documents de référence, non structurés (pages Web, traductions antérieures, messages de courriel contenant des questions-réponses terminologiques, etc.).

La recherche

Une fois que le bitexte, les fiches terminologiques et le recueil plein texte sont créés, on peut (et on doit !) les interroger. Dans le présent essai, le document à traduire était assorti d'un document connexe déjà traduit, que j'ai constitué en bitexte. D'autre part, j'ai créé

plusieurs fiches terminologiques, notamment en exploitant les termes d'un glossaire antérieur. Enfin, j'ai indexé dans le module plein texte certains documents techniques glanés sur le Web au cours de lectures sur le sujet à traiter. Me voici dans Word, comme d'habitude, sauf que j'ai sous les yeux cette curieuse barre d'outils qui me permet d'interroger instantanément toutes les ressources que je viens de citer. L'ergonomie est au maximum! Mon texte à traduire ne ressemble pas vraiment au document connexe déjà traduit (fourni par le client), mais toute la terminologie s'y trouve, et je dois la respecter. Facile!

Fonctions linguistiques

Pour finir, LogiTerm offre un assortiment très intéressant de traitements linguistiques, dont l'extraction de listes de phrases répétitives ou de syntagmes répétitifs à l'intérieur d'un texte. Pour mes besoins professionnels, cette fonction inédite, couplée à la fonction de création de bitexte, fait de LogiTerm un « incontournable ». Quelle joie de pouvoir savoir instantanément quelles sont les phrases qui se répètent, et combien de fois elles se répètent. Un traitement qui ne prend que quelques secondes et qui peut s'avérer très utile avant d'envoyer

un document à la pige! Dans mon exemple, le terme « audited » se répétait six fois. Voilà qui vaut une fiche ou, à tout le moins, un remplacement global.

Puis, la prétraduction. Ici, LogiTerm intervient carrément dans votre texte. Il insère le contenu du champ « vedette langue d'arrivée » de vos bases terminologiques directement dans le texte, comme s'il s'agissait de multiples remplacements globaux. Cette fonction est particulièrement utile dans de longs documents, et je n'ai pu la mettre à profit dans le présent exemple. Mais elle tourne sans problème et s'exécute en criant « ciseaux ».

Bien sûr, l'outil que l'on préfère, c'est toujours celui que l'on connaît le mieux. Si vous êtes rompu à un gestionnaire de mémoire de traduction, vous serez peut-être dérouté par l'approche LogiTerm. Mais comme vous l'avez lu souvent dans la présente chronique, il n'existe pas de solution unique et polyvalente aux problèmes du traducteur. Il faut savoir juger de la pertinence d'un outil en fonction d'un texte. Je crois toutefois que LogiTerm est fort bien adapté à de nombreux cas de figure. ☺

1. Pour plus de détails sur LogiTerm, visitez le site de Terminotix à www.terminotix.com.

PROGRAMME D'ASSURANCE POUR LES MEMBRES DE L'OTTIAQ



Le programme d'assurance de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec est le seul qui puisse satisfaire parfaitement vos besoins d'assurance. Le seul qui vous offre des taux aussi avantageux. Et le seul pour lequel une équipe multidisciplinaire a été mise sur pied à votre intention.



Profitez ainsi de tarifs de groupe avantageux sur toutes les protections suivantes :

- assurance auto-habitation
- assurance vie, accidents, salaire
- assurance médicaments
- assurance voyage
- assurance juridique
- assurance des entreprises.

Pour obtenir une soumission gratuite, communiquez sans tarder avec un conseiller de Dale-Parizeau LM.

**DALE ·
PARIZEAU
LM**

Cabinet de services financiers

HULL • JONQUIÈRE • MONTRÉAL
QUÉBEC (Poitras, Lavigueur)
SHERBROOKE (Dunn-Parizeau)

À votre service partout au Québec, COMPOSEZ 1 877 807-3756

www.dplm.com

DES ASTUCES

par Manon Bergeron, trad. a.

Pour ce numéro, la chronique Sur la toile se concentre sur une revue de moteur détaillée.

Google (www.google.com)

Google a traduit son interface en plusieurs langues, mais pour les besoins de l'article, nous utiliserons la terminologie de l'interface anglaise. Pour obtenir la liste des interfaces internationales, à la page principale, cliquez sur le lien Language Tools à droite de la boîte de requête.

Google vous offre de chercher dans diverses bases (Web, Images, Groups, Directory). Les deux premières sont les plus utiles aux traducteurs. Pour choisir une base, cliquez sur l'onglet approprié au-dessus de la boîte de requête de la page principale.

Remarques

Google offre deux modes de recherche : simple et avancé, en plus de la possibilité de personnaliser certaines fonctions. L'interface simple n'offre qu'une boîte de requête. Il n'est pas possible d'y faire des recherches en utilisant la capacité linguistique, à moins de modifier les préférences continuellement. Pour la recherche linguistique, vous pouvez utiliser l'interface avancée, qui est une suite de menus déroulants. Ces menus n'apparaissent toutefois pas dans la page des résultats. Par conséquent, si vous voulez modifier une option, il faut revenir à la page avancée. Ce système n'est pas très efficace et prend trop de temps. Alors comment contourner ce problème d'inefficacité ?

Façon orthodoxe

Allez à la page des préférences (www.google.com/preferences ou

Opérateur et syntaxe de recherche

Inclusion (+)	<p>Par défaut Ex : organic growth</p> <p>Seules les pages contenant les termes <i>organic</i> et <i>growth</i> feront partie des résultats.</p> <p><i>Note</i> : Évitez d'utiliser le signe (+) plus dans vos requêtes, car pour Google, ce signe indique que vous voulez inclure un mot vide dans la requête. Dans une requête à plusieurs mots-clés, si vous utilisez le signe plus devant les termes qui ne sont pas des mots vides, ainsi que devant un mot vide en vue de l'inclure, Google ignorera tous les signes plus, ce qui peut influencer sur votre recherche.</p> <p>Ex. : +“demutualization is” +insurance ou +demutualization +is +insurance (ignore tous les signes plus, ce qui revient à chercher <i>demutualization</i> et <i>insurance</i>)</p>
Exclusion (-)	<p>Si vous souhaitez exclure un terme de votre recherche, vous pouvez utiliser le signe moins.</p> <p>Ex : organic growth —agriculture</p>
Opérateurs booléens	<p>Seulement OR (écrit en majuscules)</p> <p>Ex : organic OR growth trouve les pages contenant <i>organic</i>, <i>growth</i>, ou <i>organic</i> et <i>growth</i>.</p>
Recherche d'expression (“...”)	<p>Ex : “organic growth”</p> <p>La requête avec guillemets n'est pas précise. Par exemple, pour la requête “off-the-run bond” Google peut donner les pages contenant <i>off-the-run bond</i>, <i>off-the-run T-bond</i>, <i>off-the-run 30-year bond</i>. Par ailleurs, Google ne présente pas nécessairement les résultats les plus pertinents au début. Bien sûr, cela peut s'avérer intéressant pour certaines recherches de mots adjacents.</p> <p>Notez qu'à l'intérieur des guillemets, il est possible d'utiliser le mot <i>the</i> pour simuler une recherche de mots adjacents.</p>
Joker/troncature	Non
Lexicalisation automatique	Non. Donc une recherche avec le terme finance ne trouvera pas les pages contenant <i>finances</i> , <i>financial</i> , <i>financially</i> , etc.
Distinction maj./min.	Non
Distinction lettres accentuées	Oui (sauf les majuscules accentuées)
Mot vide	<p>Oui, Google ignore les mots fréquents comme <i>of</i>, <i>and</i>, <i>or</i>.</p> <p>Pour inclure les mots vides dans votre requête, placez le signe plus (+) devant le mot vide (reportez-vous à la rubrique « inclusion » pour les problèmes à surveiller quant au signe plus et les mots vides)</p> <p>Toutefois, Google inclut les mots vides quand ils se trouvent entre guillemets anglais dans la recherche d'expression (avant il fallait aussi placer le signe plus devant le mot-vidé à l'intérieur des guillemets anglais pour les inclure).</p> <p>La seule exception est le mot <i>the</i>, qu'il n'est pas possible d'inclure. Par contre, vous pouvez utiliser cet article pour simuler une recherche de mots adjacents à l'intérieur des guillemets.</p>
Capacité linguistique	Oui (de nombreuses langues)
Date	Une recherche sur des périodes de temps est possible en utilisant l'interface <i>Advanced Search</i>

cliquez sur Preferences à droite de la boîte de requête de la page principale) où vous pouvez personnaliser notamment la langue de re-

cherche (vous pouvez en sélectionner plus d'une à la fois) et le nombre de résultats par page (visualiser 100 résultats à la fois est

beaucoup plus rapide). Pour conserver vos préférences, il faut permettre à Google d'installer un « cookie ».

Façon moins orthodoxe

Si vous voulez faire des recherches dans une seule langue autre que l'anglais, vous pouvez utiliser une interface internationale. La page française, par exemple, vous permet de chercher dans tout le Web ou dans le Web francophone (ce qui revient au même que de modifier la langue pour « French » dans la page avancée anglaise ou dans les préférences). Cette méthode est efficace si vous traduisez de l'anglais au français, car « tout le Web » comprend souvent beaucoup de pages en anglais. Par contre, si vous traduisez vers l'anglais, vous devrez utiliser l'interface avancée ou les préférences pour ne chercher que les pages en anglais.

Façon non orthodoxe

J'utilise la page française, car ainsi je peux chercher en français uniquement. Mais l'astuce fonctionne avec toute autre interface de Google. Allez à l'interface de la page avancée (www.google.com/advanced_search), tapez un espace dans la boîte de recherche, puis, dans les menus déroulants appropriés, choisissez 100 résultats par page et la langue de recherche désirée (p. ex. anglais). Ensuite cliquez sur Search. Les résultats apparaîtront dans une page que vous sauvegarderez dans vos signets. La prochaine fois que vous voudrez chercher dans Google, plutôt que d'aller à la page principale, aller directement à la page de résultats sauvegardée dans vos signets, et tapez votre requête dans la boîte (il ne faut pas oublier d'effacer l'espace avant de taper vos mots-clés).

Caractéristiques utiles

Outre la capacité linguistique, indispensable en recherche terminologique, et son interface sans bruit, Google offre des fonctions uniques assez extraordinaires, qui lui confèrent un avantage sur les autres grands moteurs et rendent la recherche beaucoup plus efficace. Il est actuellement l'outil par excellence dans le domaine.

Recherche par champ

site :	Restreint la recherche à un site ou à un domaine particulier (p. ex. .com). On doit mettre au moins un mot-clé devant cette recherche. Ex : securitisation site:ca trouve les pages ayant un nom de domaine canadien (.ca) contenant le mot clé spécifié. securitization site:ca.us trouve les pages ayant un nom de domaine californien (.ca.us) contenant le mot clé spécifié
allintitle :	Permet de rechercher à l'intérieur du titre d'une page.
allintext :	Permet de rechercher uniquement dans le texte d'une page.
link :	Permet de rechercher à l'intérieur des URL.
allinurl :	Permet de rechercher à l'intérieur des liens d'une page.
allinlinks :	Permet de chercher des pages contenant un hyperlien à la page spécifiée dans la requête. Vous devez entrer l'URL en entier, p. ex. link:www.mabercom.com .

Note : La plupart de ces recherches sont accessibles par menu déroulant dans l'interface Advanced Search.

- Pertinence des résultats très élevée. Actuellement, une des meilleures parmi les grands moteurs de recherche.
- Au lieu de présenter une simple description de la page, Google fait apparaître les mots recherchés en gras dans leur contexte, ce qui permet de vérifier sur-le-champ la pertinence des résultats. Dans les autres moteurs, il faut souvent se rendre à la page qui nous semble intéressante et y faire une recherche avant de déterminer si le terme s'y trouve dans le contexte approprié.
- Une autre fonction géniale : la « mémoire cache ». Google archive tous les sites de sa base de données sur son serveur. Par conséquent, si un site n'existe plus ou si vous ne trouvez pas le mot recherché dans la page parce que le contenu a été modifié depuis l'indexation de la base de données (occurrence très fréquente dans Internet), vous pouvez retrouver la page indexée initialement dans Google en cliquant sur Cached. En fait, comme le téléchargement du site est beaucoup plus rapide en passant par le serveur de Google que sur le site même, il est souvent plus efficace d'utiliser la mémoire cache immédiatement ; qui plus est, Google surligne les mots-clés, en différentes couleurs s'il vous plaît !

- Google permet d'afficher jusqu'à 100 résultats par page.
- La recherche de document en format PDF, Word et autres est une autre fonction très utile, particulièrement pour les traducteurs, compte tenu du nombre de documents en format PDF offrant la terminologie recherchée. Google fouille dans les documents PDF et permet de visualiser les résultats en format HTML. Ou encore, on peut télécharger les documents PDF directement de la page des résultats.

Désavantages

- Google n'accepte pas les jokers, ne fait pas la distinction majuscule/minuscule, et l'utilisation de la capacité linguistique n'est pas efficace.
- La requête avec guillemets n'est pas toujours suffisamment précise.

Utilisation

Sociétés et produits : Excellent outil compte tenu de la pertinence élevée des résultats. Par contre, il ne fait pas la distinction majuscule/minuscule, souvent indispensable pour mieux définir la recherche sur un produit (par exemple, pour chercher un produit appelé « neXt »).

Information générale sur un sujet donné : Utile compte tenu de

la pertinence élevée des résultats et des mots clés apparaissant en gras dans leur contexte.

Glossaire et FAQ : Très bon outil en raison de sa pertinence, de sa vaste base de données et des mots clés apparaissant en gras dans leur contexte. Il n'est toutefois pas possible d'utiliser des jokers pour élargir la recherche (par exemple dans AltaVista la requête contenant le terme **glossa*** inclut *glossary, glossaries, glossaire et glossaires* dans la même requête).

Citations, définitions : Beaucoup moins efficace que d'autres outils, car la recherche de mots vides est moins souple (p. ex. il est impossible de chercher « the »), et la recherche d'expression avec les guillemets anglais n'est pas suffisamment précise. Par contre, la possibilité de voir les mots clés en gras dans leur contexte peut s'avérer très utile pour déterminer rapidement si la citation ou la définition voulue se trouve dans les résultats.

Terminologie bilingue et recherche d'équivalent : Très bon outil grâce à sa capacité linguistique et à sa vaste base de données. Cependant, la modification des langues manque de souplesse et donc, d'efficacité.

Confirmation d'usage, usage régional : Possible grâce à la recherche par champ **site**. Mais ce n'est pas l'outil le plus souple pour ce genre de recherche, et on ne peut pas utiliser les jokers. ☹

Positionnement et marketing des langagiers

Des petits trucs aux grands résultats

par **Véronique Décarie**

Dans le numéro de mars dernier :

« Notre profession a soif de marketing. C'est une question de statut socio-économique, de qualité de revenus et d'employabilité. »

« Faire notre marketing comme langagiers, c'est traduire nos services en solutions qui comblent de vrais besoins, nous établissant non plus comme des vendeurs de mots, mais comme experts-conseils. »

« Que ce soit à son profit personnel ou par souci élémentaire de contribuer à l'avancement de facto des professions langagières, chacun de nous a intérêt à se bâtir un plan marketing et un positionnement à sa mesure. »

Nous vous avons promis des exemples d'initiatives marketing à la fois simples et pratiques. Alors commençons par un scénario déconcertant de simplicité. Si simple, en fait, que l'on passe trop souvent à côté sans se douter de son potentiel de visibilité — pour ne pas parler d'enrichissement!

Pensez relecture d'épreuves : rares sont ceux et celles qui prétendraient y atteindre le nirvana, mais c'est néanmoins une activité où excellent la majorité des langagiers de par leur insigne rigueur professionnelle. Et si, au sein des grandes entreprises, les donneurs d'ouvrage le reconnaissent généralement — pour avoir confié aux gens de notre profession quantité d'épreuves et de bleus où la moindre coquille aurait été sacrilège —, notre excellence en la matière demeure largement inconnue ailleurs. Comme nous livrons des textes sans coquilles, reproduisibles à l'infini par simple copier-coller, et qui disparaissent dans d'obscurs processus de production dont nous sommes

généralement exclus, il nous vient rarement à l'idée d'offrir nos services comme relecteurs.

Chose plus déconcertante encore : bien des clients oublient complètement d'intégrer ce travail à leurs projets, même lorsqu'il s'agit de publications prestigieuses. Après en avoir consciencieusement confié l'adaptation française à un langagier de renom, ils se tournent vers une boîte de Toronto, de Chicago ou même de Rio de Janeiro pour la conception graphique et l'impression. Pas le moindre francophone parmi les intervenants au dossier, de sorte que la version française pourrait aussi bien être en dialecte celtique ou en bourouchaski — personne ne peut s'en porter garant.

Il suffit souvent d'un mot de la part du traducteur pour qu'un client prenne conscience des risques énormes auxquels il s'expose inutilement. L'idée n'est évidemment pas de lui infliger des palpitations, mais de le sensibiliser tout en le rassurant. Le client sera alors tout à fait disposé à payer un spécialiste pour relire les épreuves; en outre, il se souviendra longtemps du précieux fournisseur qui a su prendre à cœur ses objectifs d'affaires. À plus forte raison si le fournisseur en question lui propose de traiter directement avec la boîte de production et de le délester du même coup d'une série d'incontournables tâches de moine : adaptation et intégration aux épreuves des dernières corrections d'auteur, comparaison des épreuves françaises et anglaises au fil des corrections pour assurer que rien n'y manque, soutien téléphonique ponctuel à la boîte de graphisme en matière de typographie française, etc.

Résultat : des revenus supplémentaires intéressants (tout se



négoce, bien sûr), et un positionnement stratégique d'expert-conseil qui peut amener plus vite qu'on le pense des mandats toujours plus variés et stimulants. Conclusion : ne tenons rien pour acquis et faisons systématiquement le marketing de notre valeur ajoutée, sans négliger les compétences qui peuvent nous sembler banales ou évidentes.

Jouer à fond la carte de l'intégration

L'exemple de la relecture d'épreuves montre bien que nous pouvons jouer un rôle clé à diverses étapes d'un travail d'équipe multidisciplinaire, voire même servir de coordonnateur. Autrement dit, nos services ne sont pas utiles qu'au principal donneur d'ouvrage, mais aussi aux autres membres des équipes que celui-ci sollicite pour réaliser des mandats complexes.

Il suffit de penser au chargé de compte de la boîte de graphisme, et à son soulagement de savoir son produit à l'abri d'erreurs qui auraient risqué de détruire sa réputation. Il suffit de l'aborder comme partenaire et client éventuel, c'est-à-dire en lui montrant qu'on peut l'aider à satisfaire ses propres clients tout au long des processus de création et de production.

Il en va essentiellement de même de chaque intervenant direct ou indirect des projets qui nous sont confiés : rédacteur, gestion-

naire, concepteur graphique, imprimeur, etc. Le langagier a tout intérêt à se donner une stratégie qui le positionne de façon pertinente auprès de tous ces spécialistes complémentaires.

Quelques suggestions :

- leur offrir de nous contacter chaque fois qu'ils ont des doutes ou des questions sur le traitement ou la modification de textes;
- proposer de les accompagner à des réunions chez leurs clients pour expliquer certains enjeux de communications;
- faire savoir aux gens que l'on peut se déplacer pour aller relire, modifier ou approuver des documents durant la production;
- une fois établie une relation de travail conviviale, envisager d'élargir le débat et de leur présenter les autres types de services qu'ils peuvent se procurer auprès de nous; idéalement, prendre rendez-vous avec eux pour échanger sur divers modes de collaboration possibles dans d'autres dossiers.

Conclusion : Faire son marketing comme langagier, c'est notamment miser sur l'effet multiplicateur des équipes virtuelles dont nous faisons si souvent partie mais dans lesquelles nous ne nous donnons que trop rarement la peine de prendre notre place. De quelques contacts informels peuvent naître des formules de partenariat originales et rentables. ☺

Avec le logiciel par corpus MultiTrans Pro^{MC}

Réalisez des traductions de première qualité ...tout en économisant temps et argent!

MultiTrans Pro^{MC} Tout un coup de main!

Chaque domaine et secteur d'activité possède une terminologie qui lui est propre, des expressions particulières qui reviennent régulièrement. Le logiciel de traduction assistée par ordinateur (TAO) **MultiTrans Pro^{MC}**, vous permet de créer des corpus de documents déjà traduits et des banques terminologiques multilingues pour chaque secteur spécialisé. Il vous permet également d'automatiser certaines tâches!

Vous pouvez rechercher automatiquement un mot, une expression ou une phrase dans un corpus donné et consulter ensuite le texte intégral du document de référence. Vous pouvez ainsi remplacer chaque expression traduite dans son contexte!

Des capacités époustouflantes ...au bout des doigts!

MultiTrans Pro^{MC} comporte trois modules destinés à augmenter votre vitesse de traduction tout en assurant la cohésion maximale de vos textes – c'est votre « assistant virtuel », quoi!

1 TransCorpora^{MC}
Le module **TransCorpora^{MC}** est un outil de recherche exclusif d'une très grande puissance. Il vous permet de mémoriser vos traductions préalables et d'y effectuer ensuite des recherches plein texte.

2 TermBase^{MC}
Le module **TermBase^{MC}** vous permet de créer et de gérer vos propres banques de données terminologiques multilingues.

3 TransTerm^{MC}
Le module **TransTerm^{MC}** permet d'effectuer une prétraduction et d'identifier la terminologie connue dans un document à traduire.



Qualité
Cohérence
Convivialité!

Profitez-en...dès maintenant!

Pour télécharger une version démo de **MultiTrans^{MC}**, ou si vous désirez de plus amples informations, visitez notre site à:

www.multicorpora.ca

Pour vous procurer une version téléphonez-nous **1 819 778-7070** ou sans frais au Canada et É.U. au

1 877 725-7070

EDITerm

*La solution de
gestion terminologique
entièrement conçue
pour les langagiers.*



www.editerm.com

*The terminology
management system
tailor-made for
language specialists.*

**Un autre produit de qualité
Another quality product from**

